

D-2 : Comité de vigilance 2002-2007

**Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de Triage Lachenaie**

Liste des membres

Noms	Organismes	Adresse email
Mr Denis Fafard	MRC L'Assomption	fafardd@mrclassomption.qc.ca
Mr Roger Carrier	MRC L'Assomption	carrier@mrclassomption.qc.ca
Mr Daniel Pilon	MRC Les Moulins	dpilon@mrclsmoulins.ca
Mr Yves Deshaies	Ville de Charlemagne	greffe@ville.charlemagne.qc.ca
Mr Luc Tremblay	Ville de Mascouche	ltremblay@ville.mascouche.qc.ca
Mr Denis Levesque	Ville de Terrebonne	denis.levesque@ville.terrebonne.qc.ca
Me Patrice Peltier Rivest	Ville de Repentigny	Voir Mme Desilets
Mr Ghislain Bélanger	Ville de Repentigny	belangerg@ville.repentigny.qc.ca
Mme Desilets	Ville de repentigny	desiletss@ville.repentigny.qc.ca
Mr Simon Lafrance	CMM	simon.lafrance@cmm.qc.ca
Mr Massimo Iezzoni	CMM	miezzoni@cmm.qc.ca
Mr Daniel Morissette	CCPL	Daniel.morissette@groupe-bpr.com
Mr Renaud Lemieux	Carrefour des Fleurs	renaudlemieux@videotron.ca
Mr Dominique Roy	Citoyens de Mascouche	Voir Mr Tremblay
Mr Stéphane Leclerc	Consortium L'Écho-Logique	leclerdg@ecosolutions.ca
Mr Jean-François Lévêque	Citoyens de Charlemagne	ecoumene@sympatico.ca
Mr Alain Lavoie	MDDEP (Secrétaire)	alain.lavoie@mddep.gouv.qc.ca

Mr Roger Carrier : Sur liste d'envoi mais ne sont pas présent au comité sur une base régulière.

**PROCÈS-VERBAL DE LA DOUZIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DE VIGILANCE DE BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE
LTÉE TENUE À TERREBONNE, LUNDI LE 26 AOÛT 2002.**

Copies conformes : Membres du comité.

Membres présents :

Madame Micheline Mathieu
Conseillère ville de Terrebonne-secteur Lachenaie

Monsieur Renaud Lemieux
Intendant, Conseil des Chevaliers de Colomb

Monsieur Daniel Pilon
Secrétaire-trésorier, MRC des Moulins

Monsieur Jacques Levasseur
Direction régionale de Lanaudière,
Ministère de l'Environnement (MENV)

Monsieur Hector Chamberland
Directeur du développement des affaires,
BFI Usine de triage Lachenaie ltée (BFI UTL)

Monsieur André Chulak
Coordonnateur Centre Mobius, BFI UTL

Membres absents :

Monsieur Pierre Lavoie
Membre, Club optimiste Arc-en-ciel

Monsieur Joe Falci
Conseiller municipal, Comité municipal de
l'environnement de Charlemagne

Invités :

Monsieur Daniel Boisvert
Consultant, Nove Environnement inc.

Monsieur Jean-Marc Viau
Directeur adjoint, BFI UTL

PROCÈS-VERBAL DE LA DOUZIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À TERREBONNE, LUNDI LE 26 AOÛT 2002.

A) Ouverture de la réunion.

M. André Chulak ouvre la réunion. Les documents remis au membres du comité de vigilance sont : l'ordre du jour, une copie du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2001 ainsi qu'une liste mise à jour des membres dudit comité.

B) Procès-verbal du 29 mars 2001.

Retour sur la réunion du 29 mars 2001 qui portait essentiellement sur le projet d'implantation de murets d'atténuation d'odeurs et de bruits dans les emprises d'Hydro-Québec présentes sur le site de BFI UTL. Les murets ont été implantés au mois de février 2001.

M. Jacques Levasseur demande si l'efficacité de ces murets a été évaluée depuis. M. Chulak précise que le nombre de plaintes d'odeurs a diminué considérablement pour les mêmes périodes pour 2000 et 2001 depuis cette intervention.

C) Plaintes et/ou appréhensions recueillies par les membres.

M. Renaud Lemieux informe le comité qu'il a reçu des plaintes lorsque BFI UTL a reçu des carcasses de porcs. Il demande pourquoi au ministère n'a-t-on pas exigé l'incinération de ces carcasses. Il y avait un caractère d'urgence répond m. Levasseur. La capacité des incinérateurs était limitée. M. Jean-Marc Viau précise que le MENV dit que BFI UTL est obligé de les prendre. Au niveau fonctionnel le site ne peut traiter plus de trois voyages par jour. Nous avons écrit une procédure sur ce sujet. Le chargement devrait être solidifié au préalable et de la chaux devrait y être ajoutée car des employés ont même été affectés par les odeurs. M. Levasseur précise qu'il soutient cette idée et que le ministère a établi une nouvelle procédure. Les exploitants devraient être consultés poursuit M. Viau.

M. Lemieux déclare que cela est inacceptable pour les gens qui vivent alentour. Pourquoi ne pas les refuser? Demande Mme Micheline Mathieu. M. Viau lui répond que BFI UTL ne peut pas.

M. Hector Chamberland rappelle qu'il y a eu également cet été de l'épandage de lisier de porcs qui a créé de fortes odeurs dans le secteur. Pour la plupart des gens, lorsque ça sent mauvais, il n'y a pas de différence, précise M. Chulak. Toute les terres au nord sont louées pour l'épandage. Ce problème ne se limite plus à St-Roch-de-l'achigan, poursuit M. Viau. L'usine d'épuration des eaux usées de la ville de Montréal a reçu des plaintes à ce sujet. Ils nous ont envoyé un courriel à ce sujet.

Pour ce qui est des carcasses d'animaux, les écarisseurs, pour des raisons de santé, ne veulent plus prendre les agneaux. Ce qui risque d'augmenter la demande vers l'enfouissement. C'est donc une urgence d'établir une procédure à ce niveau.

Le comité propose de faire une demande au MENV, par le biais de M. Levasseur, d'établir une procédure sur ce dossier.

D) Présentation du projet d'expansion au nord du LES.

Présentation par M. Daniel Boisvert, consultant de Nove environnement inc, et M. Viau du projet d'agrandissement au nord du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de BFI UTL.

*(Voir document *Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique Ville de Terrebonne-Secteur Lachenaie* en annexe).*

Il est précisé qu'une troisième torchère a été installée lors de la dernière année d'exploitation du LES. D'autres suivront selon la demande.

Le système de traitement du lixiviat rejette le liquide traité à l'usine d'épuration des eaux usées de Lachenaie-Mascouche.

L'équipe de fauconnerie est présente sur le site du mois d'avril à décembre.

Mme Mathieu demande si tous les déchets de la ville de Mtl sont acheminés à Lachenaie. M. Chamberland répond que seulement une partie de ceux-ci sont acheminés chez BFI UTL.

Pour la conception des cellules au nord BFI UTL est allée chercher des experts mondiaux dans le domaine. Soit M. Lefèvre de l'université de Sherbrooke (expert mondial sur les argiles marines) de même que M. Giroux, consultant américain, sommité de la conception de grandes cellules.

Pour des raisons de faisabilité technique le scénario de trois cellules a été retenu suivant la séquence de une à l'est, une à l'ouest et une troisième qui chevauchera les deux premières au centre.

La conception tient compte de l'intégration visuelle au paysage. C'est à dire que les déchets et le recouvrement final ne sont pas visibles à l'extérieur du site.

Pour le captage du biogaz, il y aura des infrastructures temporaires d'implantées lorsqu'il y aura une partie de cellule ouverte.

Au point de vue géographique, présentement l'exploitation est à sont plus près des quartiers résidentiels de Lachenaie. L'exploitation ira en s'éloignant de ces secteurs. Il y aura également une zone tampon de maintenue.

Les mesures d'atténuation d'odeurs sont composés principalement d'un suivi des plaintes, de la limitation sur les périodes et les quantités d'arrivages de matières résiduelles odorantes, l'implantation d'une station météorologique sur place, d'une procédure d'acceptation de certain déchets, d'essais de neutralisants d'odeurs (avec l'école polytechnique de l'université de Mtl), opération sur une surface ouverte restreinte ainsi que l'étude de l'implantation d'un nez électronique avec la firme odotech.

E) Varia.

Mme Mathieu demande si BFI UTL devra déboiser en périphérie du secteur nord. M. Viau confirme qu'une zone tampon d'un minimum de 50 mètres de large sera maintenue.

Si les citoyens de Lachenaie disent qu'ils sont contre le projet, le gouvernement peut-il le permettre malgré tout, demande Mme Mathieu. M. Viau explique la procédure de la demande. Les gens posent leurs questions et font la demande d'audience. Ensuite, il y a audience publique devant le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE). Celui-ci dépose ses recommandations au MENV. Et le MENV présente le tout au conseil des ministres.

Les gens se demandent pourquoi il n'y a pas d'autres sites sur le territoire de la CMM, demande M. Daniel Pilon. M. Viau répond que les îles de Mtl et Laval ne possèdent pas les conditions géologique favorables.

M. Renaud poursuit, la question que l'on me demande, c'est d'où proviennent les grandes vans fréquentant le site. Des États-Unis?

Rien de l'extérieur du Québec, précise M. Chamberland. Ils proviennent des centres de transbordements de Vaudreuil et St-Hubert. Les autres déchets du territoire en question vont principalement vers les LES de Berthierville, St-Nicéphore, Lachute et Ste-Sophie.

F) Date de la prochaine réunion.

Les membres du comité se recontacteront pour une prochaine rencontre.

Le secrétaire,

André Chulak

**PROCÈS-VERBAL DE LA TREIZIEME RÉUNION DU COMITÉ
DE VIGILANCE DE BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE
LTÉE TENUE À TERREBONNE, JEUDI LE 23 JANVIER 2003.**

Copies conformes : Membres du comité.

Membres présents :

Madame Micheline Mathieu
Conseillère ville de Terrebonne-secteur Lachenaie

Monsieur Renaud Lemieux
Intendant, Conseil des Chevaliers de Colomb

Monsieur Jacques Levasseur
Direction régionale de Lanaudière,
Ministère de l'Environnement (MENV)

Monsieur Hector Chamberland
Directeur du développement des affaires,
BFI Usine de triage Lachenaie ltée (BFI UTL)

Monsieur André Chulak
Coordonnateur Centre Mobius, BFI UTL

Membres absents :

Monsieur Pierre Lavoie
Membre, Club optimiste Arc-en-ciel

Monsieur Joe Falci
Conseiller municipal, Comité municipal de
l'environnement de Charlemagne

Monsieur Daniel Pilon
Secrétaire-trésorier, MRC des Moulins

Invités :

Monsieur Jean-Marc Viau
Directeur adjoint, BFI UTL

PROCÈS-VERBAL DE LA TREIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À TERREBONNE, JEUDI LE 23 JANVIER 2003.

A) Ouverture de la réunion.

M. André Chulak ouvre la réunion. Les documents remis au membres du comité de vigilance sont : l'ordre du jour, une copie du procès-verbal de la réunion du 26 août 2002, le rapport cumulatif de la quantité de déchets solides enfouis à UTL (de 1996 à 2002) ainsi qu'une liste mise à jour des membres dudit comité.

B) Procès-verbal du 26 août 2002.

Retour sur la réunion du 26 août 2002 qui portait essentiellement sur le projet d'agrandissement du secteur Nord du LES. Le MENV travail sur un protocole sur la gestion des carcasses animales.

C) Plaintes et/ou appréhensions recueillies par les membres.

M. Renaud Lemieux informe le comité qu'il a reçu une plainte d'une citoyenne sur des odeurs incommodantes régulière (voir lettre en annexe).

D) Présentation du projet d'expansion au nord du LES.

Présentation par M. Viau du projet d'agrandissement au nord du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de BFI UTL.

Explication de la procédure et des objectifs des audiences publiques.

(Voir document *Exploitation du secteur nord du lieu d'enfouissement technique Ville de Terrebonne-Secteur Lachenaie* en annexe).

Présentation d'un vidéo virtuel 3-D.

Au point de vue géographique, présentement l'exploitation est à sont plus près des quartiers résidentiels de Lachenaie. L'exploitation ira en s'éloignant de ces secteurs. Il y aura également une zone tampon de maintenance.

Les mesures d'atténuation d'odeurs sont composés principalement d'un suivi des plaintes, de la limitation sur les périodes et les quantités d'arrivages de matières résiduelles odorantes, l'implantation d'une station météorologique sur place, d'une procédure d'acceptation de certain déchets, d'essais de neutralisants d'odeurs (avec l'école polytechnique de l'université de Mtl), opération sur une surface ouverte restreinte ainsi que l'étude de l'implantation d'un nez électronique avec la firme odotech.

E) Date de la prochaine réunion.

Les membres du comité se recontacteront pour une prochaine rencontre.

Le secrétaire,

André Chulak

COMITÉ DE VIGILANCE DE L'USINE DE TRIAGE
LACHENAIE INC.

Lachenaie, le 21 janvier 2003

MEMBRES DU COMITÉ,

Objet: plainte de Mme Coumartin:
tel.: 450-657-2853

Le 20 janvier 2003, j'ai reçu un appel téléphonique de madame Coumartin me faisant part que l'été dernier des odeurs l'on incommodée presque chaque semaine, et même plusieurs fois par semaine, l'empêchant de jouir des activités extérieures (repas, soirée en plein air, etc.). Elle dit avoir peur pour sa santé et celle de ses enfants. Certaines journées, elle les empêchent même d'aller jouer dehors à cause de ces odeurs.

Après quelques appels au Ministère de l'environnement, dont la réponse fût qu'ils ne renaient pas les plaintes téléphoniques, elle dit avoir l'impression de parler aux murs, et qu'elle songe même aux recours collectifs vis à vis les organismes concernés.



RENAUD LEMIEUX
Membre du comité.

c.c : Micheline Mathieu, conseillère municipale, responsable au dossier.
Jean-Guy Sénécal, conseiller du quartier.

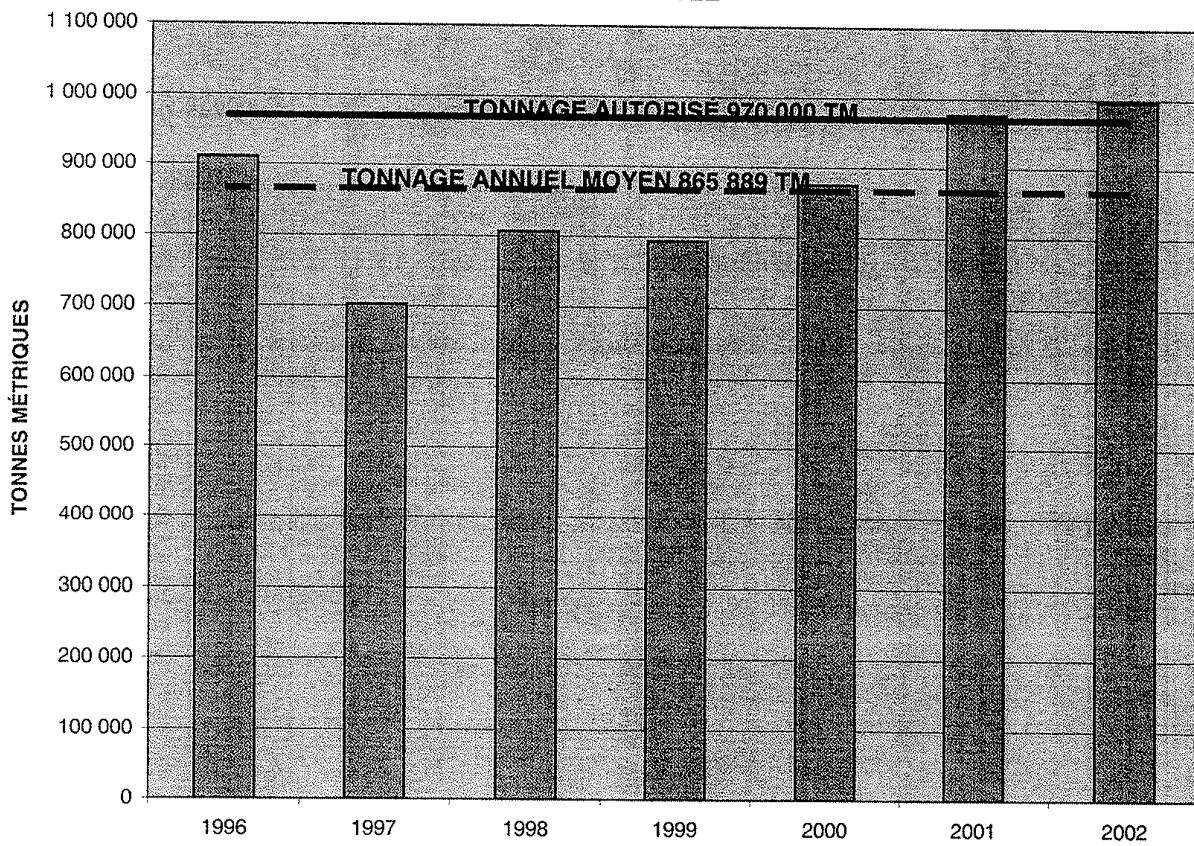
**RAPPORT CUMULATIF BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTEE
2002**

**QUANTITÉ DE DÉCHETS SOLIDES
ENFOUIS**

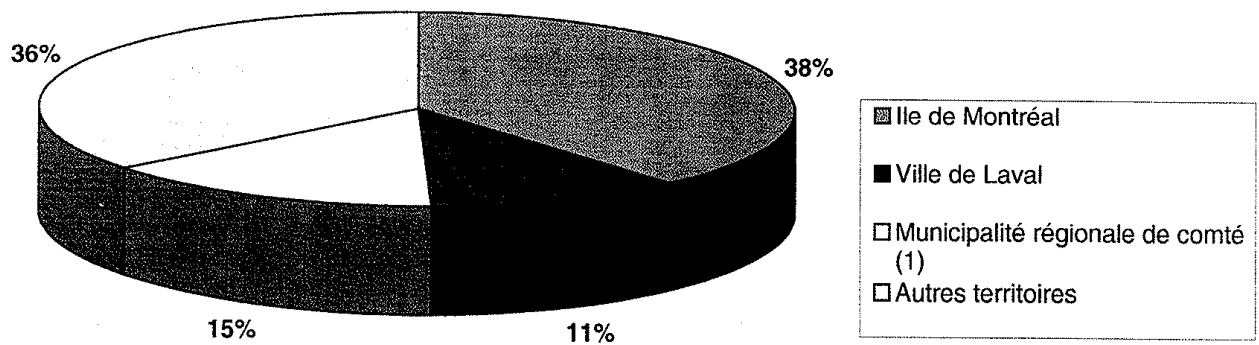
TERRITOIRES	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	Moyenne
Ile de Montréal	412 823	396 084	369 940	335 897	242 599	212 057	350 213	331 373
Ville de Laval	40 222	45 879	72 201	63 334	87 645	85 571	276 217	95 867
Municipalité régionale de comté (1)	116 580	109 466	108 058	117 176	159 300	125 155	163 357	128 442
Résidus du centre de tri	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	569 625	551 429	550 200	516 407	489 544	422 783	789 787	555 682
Autres territoires	426 889	425 638	324 322	277 329	317 133	279 489	120 653	310 208
Total	996 513	977 066	874 521	793 735	806 677	702 272	910 440	865 889

(1) Deux-Montagnes, Ste-Thérèse-de-Blainville, Mirabel, Rivière-du-Nord, Montcalm,
les Moulins, L'Assomption et Joliette

**TONNAGE ANNUEL DE DÉCHETS SOLIDES ADMIS À BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE
LTÉE**



**RÉPARTITION MOYENNE DE LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES DÉCHETS SOLIDES
ENFOUIS AU LES DE BFI POUR LA PÉRIODE 1996-2002**



Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 22 juin 2004, de 9 h à 12 h

Tenue à la salle de conférence
Lieu d'enfouissement sanitaire – BFI Usine de triage Lachenaie ltée
3779 Chemin des quarante arpents

Étaient présents

Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon
MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard
CMM, messieurs Massimo Iezzoni et Jacques Trottier
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux
Comité de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny), monsieur François Valiquette
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc
Ville de Charlemagne, monsieur Michel S. Séguin
Secrétaire du comité, monsieur Alain Lavoie

1. Mot de bienvenue

Monsieur André Chamberland, BFI Usine de triage Lachenaie ltée, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance. Celui-ci remet à chaque membre copie du certificat d'autorisation : Agrandissement Nord d'un lieu d'enfouissement sanitaire délivré par le ministère de l'Environnement le 27 avril 2004 ainsi qu'une copie des documents faisant partie intégrante du certificat d'autorisation.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant le point 3.1 - Composition du comité et en inversant les points 5 et 4 de l'ordre du jour.

3. Présentation des membres

Un tour de table permet à chaque membre de se présenter ainsi que l'organisme qu'il représente.

Le représentant du Comité des citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière indique qu'il participe à la rencontre mais qu'il n'est pas le représentant officiel désigné par le comité car celui-ci est en attente d'une réponse à plusieurs questions et précisions soulevées dans des correspondances adressées au ministre de l'Environnement en mars et mai derniers. Le représentant du Comité des citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière demande à ce que le comité travaille en toute transparence; que les réunions se tiennent en dehors des heures normales de travail des citoyens, soit le soir après 19 h; que les citoyens soient rémunérés pour leur travail de préparation et d'assistance aux réunions comme les autres membres du comité qui, eux, sont des représentants d'organismes municipaux; que pour eux, il s'agit d'un comité de travail spécialisé qui doit se donner les moyens (budget, experts, sous-comités au besoin, etc.) de réaliser pleinement son mandat; que les rencontres se tiennent à un endroit plus neutre.

Le secrétaire du comité remet à chaque membre un extrait du décret 89-2004 indiquant le mandat du comité, les obligations de BFI Usine de triage Lachenaie ltée en regard du comité de vigilance, la composition ainsi que les modalités de fonctionnement du comité.

3.1 Composition du comité

Pour faire suite aux discussions, il a été convenu par tous les membres présents que le comité de vigilance recommande au ministre de l'Environnement de modifier la composition du comité selon la proposition suivante :

- ajout d'un représentant de la Ville de Mascouche;
- ajout d'un représentant des citoyens de la Ville de Mascouche;

ajout d'un représentant de la Ville de Charlemagne*;

ajout d'un représentant de la Ville de Repentigny;

*Afin de se rendre conforme au texte du décret, un représentant des citoyens de la Ville de Charlemagne devra être désigné.

Le représentant du Comité des citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière a questionné la représentativité du Consortium L'Écho-Logique comme groupe ou organisme local ou régional voué à la protection de l'environnement car, en outre, ce groupe a son siège social à Montréal et n'est pas, selon eux, connu dans la région. Il a proposé l'ajout d'un représentant d'un groupe ou organisme local ou régional en faisant référence au libellé du décret. Ce point n'a pas fait consensus.

Par ailleurs, plusieurs discussions concernant le mandat du comité et de sa compréhension par les membres du comité de vigilance ont eu lieu. Il a été rappelé que le mandat du comité libellé dans le décret était : faire des recommandations à BFI Usine de triage Lachenaie sur l'élaboration et la mise en œuvre de mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations et à atténuer les impacts du lieu sur le voisinage et l'environnement et, le cas échéant, de faire rapport au ministère de l'Environnement de tout acte qui, de l'avis du comité, constitue un défaut de respecter l'une ou l'autre des conditions du présent certificat.

(extrait du décret 89-2004)

4. Règles de fonctionnement

Un projet intitulé : « Modalités de fonctionnement et code d'éthique » a été déposé par le secrétaire du comité.

Après présentation et discussions, il a été convenu qu'à partir de la version électronique du document (à être transmise aux membres), chaque membre transmettra par courriel au secrétaire du comité et à tous les membres, ses propositions de modifications, d'ajouts, de retraits, etc., et ce, au plus tard 10 jours avant la tenue de la prochaine rencontre.

En outre, les notions de conflits d'intérêts et de déclarations d'intérêts devront être ajoutée au code d'éthique.

Concernant les plaintes des citoyens, le comité n'a pas à se substituer aux organisations déjà mandatées telles que les municipalités, le ministère de l'Environnement, BFI Usine de triage Lachenaie pour les traiter. Il a été convenu de demander au ministère de l'Environnement de transmettre aux membres, lors des rencontres du comité, un sommaire des plaintes qu'il aura reçues.

La mise en place d'un site web a été abordée. Le secrétaire du comité transmettra au représentant de BFI Usine de triage Lachenaie la demande des membres du comité d'être dotés d'une adresse postale (boîte postale) ainsi que d'une adresse de courrier électronique.

5. Présidence du comité

Les membres du comité ont convenu de reporter ce point à la prochaine rencontre et ont demandé au secrétaire du comité de poursuivre l'animation de la rencontre.

6. Calendrier de rencontres

Un projet de calendrier de rencontres a été déposé par le secrétaire du comité. Après modification, celui-ci a été accepté. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 8 septembre 2004 à 19 h, à la salle de conférence de la MRC Les Moulins.

Rédigé le 20 juillet 2004

AL/

**Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée**

**Compte rendu
Rencontre du 8 septembre 2014, de 19 h à 22 h**

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents

Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay
Ville de Repentigny, monsieur Patrice Peltier Rivest
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon
MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard
CMM, monsieur Jacques Trottier
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny), messieurs François Valiquette et Daniel Morissette
Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie

Étaient absents

Ville de Charlemagne, monsieur Michel S. Séguin
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc

1. Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire du Comité de vigilance informe les membres du comité de la présence, suite à l'invitation du ministre, du représentant de la Ville de Mascouche et du représentant de la Ville de Repentigny.

Le secrétaire du Comité de vigilance est désigné président d'assemblée.

Le représentant de la Ville de Terrebonne s'interroge sur la présence des deux représentants du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny). Après discussion, il est convenu par les membres du Comité de vigilance d'accepter, pour cette rencontre, la présence des deux représentants. Par contre, un seul représentant pourra utiliser leur droit de parole.

De plus, il est signifié aux représentants du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) qu'une résolution désignant officiellement leur représentant devra être transmise au secrétaire du Comité de vigilance avant la tenue de la prochaine rencontre. À défaut de transmettre cette résolution avant la tenue de la prochaine rencontre, aucun représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) pourra participer aux prochaines rencontres. Le représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) indique au Comité de vigilance que leur Comité est toujours en attente des précisions dûment demandées au ministre afin de procéder adéquatement à la nomination du représentant officiel. Il convient que la situation exige d'être clarifiée avant la prochaine réunion.

Me Patrice Peltier Rivest, conseiller municipal et représentant de la Ville de Repentigny informe les membres du Comité qu'il est également avocat, à l'emploi du gouvernement du Québec, ministère de la Justice. Celui-ci indique qu'il peut être appelé à représenter et a déjà représenté le gouvernement du Québec contre certaines entreprises reliées au secteur des matières résiduelles. Il informe le Comité qu'il a pris les dispositions nécessaires auprès de ses supérieurs au ministère de la Justice afin de dénoncer le potentiel conflit d'intérêts.

L'ordre du jour est adopté en ajoutant au point varia les sujet suivants :

- Correspondance BFI (dépôt de documents);
- Plaintes reçues par le ministère de l'Environnement (dépôt d'un document);
- Visite du site d'enfouissement et présentation du décret, du certificat d'autorisation;
- Orientation et plan d'action du Comité de vigilance;
- Comité des odeurs.

2. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 22 juin 2004

Adoption du compte rendu

Au point 1, Mot de bienvenue : modifier monsieur André Chamberland par monsieur Hector Chamberland.

Le compte rendu de la rencontre du 22 juin 2004 est adopté tel que modifié.

Suivi du compte rendu

Composition du Comité

Le secrétaire du Comité de vigilance informe les membres que le ministre a donné suite à leur recommandation demandant de modifier la composition du Comité selon la proposition suivante :

- ajout d'un représentant de la Ville de Mascouche;
- ajout d'un représentant des citoyens de la Ville de Mascouche;
- ajout d'un représentant de la Ville de Charlemagne*;
- ajout d'un représentant de la Ville de Repentigny;

*Afin de se rendre conforme au texte du décret, un représentant des citoyens de la Ville de Charlemagne devra être désigné.

Le ministre, dans une correspondance datée du 31 août 2004, a invité les organismes concernés à désigner leur représentant et d'en informer le secrétaire du Comité de vigilance.

Le 7 septembre dernier, le secrétaire du Comité de vigilance a communiqué avec tous ces organismes pour les informer et les inviter à participer à la rencontre du 8 septembre 2004.

Règles de fonctionnement

Le secrétaire du Comité de vigilance informe les membres de l'adresse électronique du Comité : comitevigilance_les_lachenaie@yahoo.ca. Il est convenu que le secrétaire du Comité fera parvenir à tous les membres copie des courriels reçus. Une copie papier des courriels sera déposée à la rencontre subséquente.

De plus, celui-ci indique que le représentant de BFI lui a fait part, lors d'une conversation téléphonique, de son accord à défrayer le coût d'une adresse postale (boîte postale) pour le Comité de vigilance. Le représentant de la MRC Les Moulins est la personne désignée par ledit Comité pour récupérer le courrier dans celle-ci.

Le secrétaire du Comité de vigilance vérifiera auprès de représentant de BFI, la possibilité d'avoir sur internet un site ou une section sur le site internet de BFI afin d'y déposer à l'intention des internautes le mandat, la composition du Comité, les comptes rendus de rencontre, les ordres du jour.

3. Modalités de fonctionnement et règles d'éthique

Le secrétaire du Comité de vigilance présente le document synthèse des commentaires reçus concernant le projet de modalités de fonctionnement et de règles d'éthique. Suite aux discussions et aux commentaires soulevés, il est convenu que les modalités prévues au décret étaient suffisantes; les membres souhaitant s'attaquer le plus rapidement possible au mandat du Comité.

De plus, compte tenu que le décret indique que l'ordre du jour ainsi que le compte rendu des rencontres doivent être affichés, les membres du Comité interprète le décret à l'effet que les rencontres se dérouleront en privé.

Les membres du Comité souhaitent obtenir au préalable les documents qui seront déposés à la rencontre par BFI ou le ministère de l'Environnement (MENV), accompagné d'une liste les identifiant. Ceux-ci devront prévoir la participation d'un représentant lors de la rencontre du Comité pour la présentation de ces documents et répondre aux questions qu'ils peuvent susciter de la part des membres du Comité. Ces documents sont des documents de travail pour le Comité et tous conviennent du caractère confidentiel qu'ils peuvent représenter.

Les membres du Comité conviennent que chaque membre peut identifier un représentant suppléant.

4. Présidence du comité

Il est convenu qu'un président d'assemblée sera désigné lors de chaque rencontre.

5. Prochaine rencontre

Il est convenu que la prochaine rencontre se tiendra le mercredi 6 octobre 2004 à compter de 8 h 30 à la salle de conférence de la MRC Les Moulins.

De 9 h à 12 h :

Il est demandé que les représentants de BFI et du MENV présentent le décret et le certificat d'autorisation condition par condition. À titre d'exemple, le MENV présente la condition 1 du décret et la compréhension que le Comité doit en faire et immédiatement BFI indique comment la condition 1 se réalise sur le terrain, et ainsi de suite. Si référence est faite à une ou des exigences réglementaires se retrouvant dans des lois ou règlements, ceux-ci devront être fournis, à la même occasion, aux membres du Comité.

De 13 h à 15 h 30 :

Il est demandé qu'une visite du lieu d'enfouissement et de la station d'épuration de la Régie intermunicipale soit organisée par le représentant de BFI.

6. Varia

- Correspondance BFI (dépôt de documents); une liste des documents déposés par BFI est présentée à l'annexe A.
- Plaintes reçues par le ministère de l'Environnement : dépôt du document intitulé « Registre des plaintes vs LES BFI/UTL » du 2004/04/26 au 2004/09/03
- Visite du site d'enfouissement et présentation du décret, du certificat d'autorisation : Ce sujet a été traité au point 5 : Prochaine rencontre
- Orientation et plan d'action du Comité de vigilance : Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.
- Comité des odeurs : Ce sujet sera abordé à la prochaine rencontre

Rédigé le 22 septembre 2004

AL/

ANNE E A

DOCUMENTS DE BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

1. Lettre datée du 5 juillet 2004
« Nomination dérogatoire au comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie »
2. Lettre datée du 8 août 2004
« Inventaire des sources fixes d'émissions atmosphériques 2003 »
3. Lettre datée du 7 juillet 2004
« Condition 12 décret 89-2004 »
4. Lettre du 6 juillet 2004
« Rejet d'eau traitée (juin 2004)
5. Courriel de Jean-Marc Viau daté du 13 juillet 2004
« Mesures de surveillances des puits de captage »
6. Lettre datée du 27 juillet 2004
« Condition 12 du décret 89-2004 »
7. Lettre datée du 9 août 2004
« Rejet d'eau traitée (juillet 2004)
8. Courriel de Jean-Marc Viau daté du 12 août 2004
« Compilation du sommaire du registre mensuel »
9. Programme de suivi et d'assurance qualité
Émis par Nove Environnement inc. en date du 22 juin 2004
10. Programme de suivi et d'assurance qualité
Émis par Nove Environnement inc. en date du 17 mai 2004
11. Lettre datée du 17 août 2004
« Suivi de la qualité de l'eau souterraine, Printemps 2004 »
12. Lettre datée du 26 août 2004
« Suivi de la qualité des eaux de surface, Printemps 2004 »à
13. Lettre datée du 28 juillet 2004
« Caractérisation des eaux brutes de lixiviation »
14. Lettre datée du 27 juillet 2004
« Essais d'étanchéité des bassins »

15. Lettre datée du 18 août 2004
« Détermination de la concentration de méthane dans les puits de surveillance et condition 13, décret 1549-95 et des conditions du décret 413-2003 »
16. Lettre datée du 9 août 2004
« Détermination de la concentration de méthane dans les puits de surveillance et condition 13, décret 1549-95 et des conditions du décret 413-2003 »
17. Lettre datée du 23 juin 2004
« Détermination de la concentration de méthane dans les puits de surveillance et condition 13, décret 1549-95 et des conditions du décret 413-2003 »

Document du ministère de l'Environnement

18. Registre des plaintes vs les BFI/UTL

Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 6 octobre 2004, de 8h30 à 16h00

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents :

CMM, monsieur Jacques Trottier
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon
MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy
Comité des Citoyens de la *Presqu'Île-Lanaudière* (Repentigny), monsieur François Valiquette
Ville de Charlemagne, monsieur Michel S. Séguin
Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie

Étaient absents :

Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc

Personnes invitées :

Ministère de l'Environnement, madame Marie-Josée Gauthier, pour le point 3.
BFI, Usine de triage Lachenaie, monsieur Jean-Marc Viau, pour les points 3 et 4.

page 1

1. Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire du Comité de vigilance informe les membres du comité de la présence de Monsieur Dominique Roy, représentant des citoyens de la Ville de Mascouche, également conseiller municipal de la municipalité. De plus, Monsieur Jean-François Lévesque a été désigné, le 5 octobre 2004, par le conseil municipal de Charlemagne, représentant des citoyens de la Ville de Charlemagne.

Le secrétaire du Comité de vigilance est désigné président d'assemblée.

Le représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) dépose auprès du secrétaire du Comité de vigilance copie de la résolution identifiant monsieur Daniel Morissette représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière et monsieur François Valiquette représentant substitut.

L'ordre du jour est adopté en ajoutant au point varia les sujets suivants :

- Plan d'action du comité
- Comité des odeurs
- Plaintes goélands
- Registre des plaintes déposé par le MENV
- Rapports exigibles de BFI

2. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2004

Adoption du compte rendu :

Au point 3, Modalités de fonctionnement et règles d'éthique, troisième paragraphe le texte : Ces documents sont des documents de travail pour le comité..... est modifié comme suit :

Ces documents sont des documents de travail pour le Comité et l'ensemble des membres convienne du caractère confidentiel qu'ils peuvent représenter. Par contre, le représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) est d'avis que toute personne intéressée a le droit d'avoir accès aux documents déposés dont la liste est annexée à chaque compte-rendu, et ce, par souci de transparence, mais qu'exceptionnellement le comité peut justifier de ne pas rendre disponible un document pour une raison convenue à l'intérieur du Comité.

Le compte rendu est adopté tel que modifié.

Suivi du compte rendu :

Règles de fonctionnement

Le secrétaire du comité vérifiera auprès du représentant de BFI des démarches entreprises par celui-ci pour l'obtention pour le comité de vigilance d'une boîte postale. Également, il s'informerait des démarches entreprises afin que le Comité puisse avoir sur internet un site ou une section sur le site internet de BFI afin d'y déposer à l'intention des internautes le mandat, la composition du Comité, les comptes rendus de rencontre, les ordres du jour.

Modalités de fonctionnement et règles d'éthique

Concernant les documents déposés auprès des membres du Comité par BFI ou par le MENV, l'ensemble des membres conviendrait de considérer, pour l'instant, ces documents comme des documents de travail et conviendrait du caractère confidentiel qu'ils peuvent représenter. Les membres du comité demandent au MENV un avis à ce sujet. Plus précisément, suite au dépôt de ces documents au Comité, ceux-ci conservent-ils leur caractère confidentiel ? Un membre du comité peut-il remettre copie de ces documents à toute personne qui lui en ferait demande? Pour obtenir copie d'un ou des documents déposés au Comité, le demandeur doit-il s'adresser à BFI ou au MENV qui, dans le dernier cas, le traitera conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

3. Présentation du décret par les représentants du ministère de l'Environnement et de BFI.

La représentante du ministère de l'environnement a présenté aux membres du comité le processus d'approbation d'un décret, le décret 89-2004 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de BFI Usine de Triage Lachenaie pour la réalisation du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur Nord) sur le territoire de la Ville de Terrebonne ainsi que le document sur les exigences techniques intitulé : Exigences techniques pour la réalisation du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord) sur le territoire de la Ville de Terrebonne par BFI Usine de Triage Lachenaie, 5 novembre 2003. Le représentant de BFI est également présent lors de la présentation et a déposé un tableau synthèse intitulé : Produits livrables au MENV selon les décrets 1549-95, 1425-98, 1554-2001, 414-2003 et 89-2004. Ceux-ci ont également répondu aux questions des membres du comité de vigilance.

3. Visite du LES Lachenaie et de la station d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux Mascouche-Terrebonne

Les membres du comité de vigilance ont participé à la visite du site d'enfouissement qui a été commentée par le représentant de BFI.

Par la suite, les membres ont visités la station d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux de Mascouche-Terrebonne.

4. Prochaine rencontre

Il est convenu que la prochaine rencontre se tiendra le mardi 23 novembre 2004 à compter de 19h00 à la salle de conférence de la MRC Les Moulins.

5. Varia

- Plaintes reçues par le ministère de l'Environnement : dépôt du document intitulé « Registre des plaintes vs LES BFI/UTL ». Les membres du comité demandent qu'un représentant du MENV soit présent à la prochaine rencontre (23 novembre 2004) afin de présenter ce document, expliquer le traitement qui est accordé aux plaintes, etc..
- Comité des odeurs : Ce sujet sera abordé à la prochaine rencontre (23 novembre 2004). Les membres du comité demandent qu'un représentant de BFI soit présent à la prochaine rencontre (23 novembre 2004) afin de présenter le mandat de ce comité, les démarches entreprises, les résultats obtenus à date, etc..
- Plaintes goélands : Ce sujet sera traité à une prochaine rencontre. Un représentant du Service canadien de la faune sera, à ce moment, invité à participer à cette rencontre.
- Plan d'action du Comité de vigilance : Ce sujet est reporté à une prochaine rencontre.

Rédigé le 12 octobre 2004

AL/

ANNEXE A

DOCUMENTS DE BFI – USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

1. Lettre datée du 3 septembre 2004
« Condition 12 du décret 89-2004 »
2. Lettre datée du 14 septembre 2004
« Plaintes d'odeur, Usine de triage de Lachenaie »
3. Lettre datée du 10 septembre 2004
« Rejet d'eau traitée (août 2004) »
4. Lettre datée du 21 septembre 2004
« Installation des puits de suivi de la nappe du till et des biogaz » pièce jointe : Installation des puits de suivi de la nappe du till et des biogaz, Solmers, septembre 2004
5. Lettre datée du 4 octobre 2004
« Détermination de la concentration de méthane dans les puits de surveillance et condition 13, décret 1549-95, des conditions des décrets 413-2003 et 89-2004 » pièces jointes : Échantillonnage des émissions atmosphériques des moteurs 1 à 4, juillet 2004, Biothermica et Surveillance des biogaz selon les décrets gouvernementaux 1549-95, 413-2003 et 89-2004, août 2004, Biotheimica.
6. Lettre datée du 1 octobre 2004
« Bilan annuel 2003 » pièce jointe : Bilan de l'année 2003 de l'exploitation de l'ageandissement vertical du Secteur Est du L.E.S. de BFI Usine de triage Lachenaie ltée (Décret 413-2003)

Document du ministère de l'Environnement

7. Registre des plaintes vs les BFI/UTL

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 23 novembre 2004, de 18h00 à 01h30

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents :

CMM, monsieur Jacques Trottier,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'Ile-Lanaudière (Repentigny)(CCPL), monsieur
Daniel Morissette,
Ville de Charlemagne, monsieur Michel S. Séguin,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François
Lévesque
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc, présent à compter de
20h08, soit au point 2 de l'ordre du jour adopté.
Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie

Était absent :

Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy

Personnes invitées :

- Ministère de l'Environnement, messieurs Sylvain Jalbert et Claude Tétreault, pour les points 2-3 et 4.
- BFI, Usine de triage Lachenaie, monsieur Jean-Marc Viau, pour les points 2-3 et 4
- Messieurs Pierre Molina et Carl Millier, Services Environnementaux Faucon accompagnent monsieur Jean-Marc Viau de BFI, Usine de Triage Lachenaie inc pour le point 3.
- Messieurs Olivier Gayet, Odotech et Daniel Boisvert, Nove Environnement accompagnent monsieur Jean-Marc Viau de BFI, Usine de Triage Lachenaie inc. pour le point 4.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le représentant de Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest, est désigné président d'assemblée.

Le secrétaire du Comité de vigilance dépose une lettre (document 1) datée du 23 novembre 04 du Comité des citoyens de la Presqu'Île – Lanaudière (CCPL) indiquant, en outre, que le représentant du CCPL au Comité avait été mandaté pour qu'il présente les constatations et recommandations de leurs citoyens, prévu à l'item 5 de l'ordre du jour. De plus, il indique que les sujets proposés par les représentants de la MRC de L'Assomption, de la ville de Charlemagne et de la ville de Repentigny dans leur lettre conjointe datée du 27 octobre dernier, se retrouvent aux points 2-3 et 4 de l'ordre du jour proposé.

Le représentant de la CMM, monsieur Jacques Trottier, propose une modification à l'ordre du jour par l'ajout à l'item 1 de l'ordre du jour le point suivant :

1.1 Résolution demandant au ministre de l'Environnement de préciser le fonctionnement du Comité.

Proposition 1 :

Il est proposé par Jacques Trottier, secondé par Daniel Pilon :

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

1.1 Résolution demandant au ministre de l'Environnement de préciser le fonctionnement du Comité.

À l'appui de la résolution de monsieur Jacques Trottier, ce dernier dépose le document intitulé : Comité de vigilance BFI-Lachenaie, Résolution demandant au ministre de l'environnement de préciser le fonctionnement du Comité, lequel édicte la problématique actuelle.

- a. « Un des membres du Comité a fait preuve jusqu'à maintenant d'une compréhension de l'essence même du Comité et du décret qui est très différente de celle comprise et partagée par tous les membres du Comité;
 - i. Le CCPL a demandé avec insistance à ce que le public en général, incluant tout citoyen membre du CCPL, puisse assister et s'impliquer dans les travaux du Comité, niant de ce fait le principe de représentation des organismes par délégation de porte-parole.
 - ii. Le CCPL a demandé avec insistance que le Comité ne s'acquitte pas seulement des tâches assignées par le ministre, mais qu'en tant que Comité il se mette à l'écoute des citoyens mécontents et qu'il remette en question non seulement certaines conditions du décret mais le décret lui-même.
 - iii. Le CCPL a demandé avec insistance que le Comité devienne une source de diffusion publique des documents potentiellement privés et confidentiels que BFI-UTL et le MENV sont obligés de lui dévoiler aux termes mêmes du décret.
 - iv. En outre, le CCPL a signifié une mise en demeure au premier ministre, au ministre de l'Environnement et au ministre de la Santé, non pas en vue de faire respecter le décret, mais plutôt en vue carrément de fermer le LES. Dans ce recours judiciaire, le CCPL allègue en outre l'incompétence du Comité de vigilance à s'acquitter de son mandat. Ce recours a été intenté sans que le CCPL n'en souffle mot aux autres membres du Comité de vigilance, remettant ainsi gravement en question le climat de confiance et de sérénité qui doit présider aux discussions du Comité
 - v. Enfin, le CCPL a demandé une injonction en cour de justice pour faire fermer le LES immédiatement. Cette injonction, si accordée, rendrait inopérant le décret et donc l'existence même du Comité de vigilance.
- b. Cette problématique pose les risques suivants pour le Comité :
 - i. Il risque d'être amené à se détourner de son mandat, et à se transformer *de facto* en un simulateur de commission permanente d'audiences publiques sur le LES de Lachenaie, et ceci dans la foulée immédiate de l'adoption du décret du ministre autorisant l'agrandissement du LES;
 - ii. Il risque d'être amené à remettre en question la teneur même de ce décret, ce qui n'est aucunement dans son mandat;
 - iii. Il risque d'être amené à court-circuiter la loi d'accès à l'information en diffusant publiquement des renseignements privés sans le consentement du propriétaire, et par conséquent à s'exposer à d'éventuelles poursuites judiciaires et de surcroît à amener le MENV et BFI-UTL à conclure au danger de fournir de l'information au Comité, ce qui aurait pour effet d'en paralyser le mandat de vigilance;

- iv. Et enfin de saboter le climat de confiance et de sérénité qui est nécessaire au sein même du Comité de vigilance pour qu'il puisse aborder tous les sujets sur lesquels le Comité doit « vigiler » sans crainte de voir les échanges de points de vue projetés sur la place publique ni sans inquiétude d'être éventuellement impliqué dans des poursuites en justice. »

Proposition 2 :

Il est proposé par Jacques Trottier secondé par Denis Lévesque que :

Le Comité demande au ministre de préciser comment il souhaite que la présente problématique soit résorbée.

D'ici à ce que la réponse du ministre lui soit transmise, le Comité

- i. croit opportun d'observer un principe de précaution en ne s'aventurant pas sur un terrain juridique incertain,*
- ii. et décide de surseoir à ses travaux.*

Sous proposition 1 à la proposition 2

Suite aux discussions et étant donné la présence d'invités pour les points 2-3 et 4 de l'ordre du jour modifié adopté,

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Jean-Michel Lévesque :

De reporter cette discussion et la décision sur la proposition 2 après le point 4 de l'ordre du jour modifié adopté.

Pour : 2

Contre : 7

Rejeté à l'unanimité

Sous proposition 2 à la proposition 2

Il est proposé par Denis Lévesque secondé par Luc Tremblay que la proposition 2 soit modifié par :

- *Le Comité de vigilance demande au Ministre de préciser le mandat du comité et qu'un conseiller juridique (avocat) du ministère présente aux membres du comité le mandat et l'interprétation que le Comité doit en faire.*
- *Le Comité demande au Ministre comment il souhaite que la présente problématique soit résorbée et, d'ici la réponse du Ministre, le Comité croit opportun d'observer un*

principe de précaution. Ainsi, les personnes invitées selon l'ordre du jour modifié et adopté seront rencontrées. Celles-ci seront avisées par le président d'assemblée que le Comité vient d'être informé qu'une procédure légale (demande d'injonction) pour fermer le lieu d'enfouissement a été déposée par le Comité des citoyens de la Presqu'île – Lanaudière (CCPL), que leurs propos peuvent être utilisés ou qu'ils peuvent être éventuellement appelé à la Cour, qu'ils peuvent décider de poursuivre leur participation ou de la reporter et finalement que le Comité a décidé de surseoir, à la fin de cette rencontre, à ses travaux et ce, d'ici la réponse du Ministre.

Pour : 5

Contre : 4

Adoptée à la majorité

2. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 6 octobre 2004

- **Présentation et dépôt de documents ; Représentants de BFI Usine de Triage Lachenaie inc.**
- Le président d'assemblée s'excuse du retard et informe monsieur Jean-Marc Viau, représentant de BFI Usine de Triage Lachenaie inc., que le Comité a été mis au courant qu'une démarche judiciaire a été entreprise par le CCPL et de l'adoption d'une résolution par les membres du Comité à l'effet, en outre, de surseoir à ses travaux après cette rencontre. Il indique que le Comité a choisi de lui laisser l'opportunité de déposer ou non les documents sachant qu'il ou les documents déposés pourrait être interpellé dans le cadre de cette démarche judiciaire. Il est invité, si besoin, à consulter leur avocat. À la demande de monsieur Jean-Marc Viau afin de consulter leur avocat, le Comité a suspendu ses travaux. À son retour, de façon à respecter le décret, celui-ci mentionne au Comité qu'il est disposé à déposer les documents à moins que le Comité lui indique par résolution de ne pas déposer les documents.
- Monsieur Jean-Marc Viau dépose et distribue aux membres du Comité les documents identifiés au document 3 intitulé Annexe A, Documents de BFI – Usine de Triage Lachenaie ltée modifié par l'ajout du numéro 36 : Attestation d'aménagement du secteur est, datée du 11 novembre 2004.

Proposition 3 :

Il est proposé par monsieur Denis Lévesque secondé par Monsieur Denis Fafard que :

Le Comité réitère la demande que le Tableau synthèse intitulé "Produits livrables au MENV selon les décrets 1549-95; 1425-98; 1554-2001; 414-2003; 89-2004 déposé au Comité lors de la rencontre du 6 octobre 2004 soit ajusté selon le décret 89-2004, en y précisant pour chaque élément la norme à respecter et en identifiant dans quel document cette norme se retrouve.

Adopté à l'unanimité

Proposition 4 :

Il est proposé par monsieur Luc Tremblay secondé par monsieur Denis Fafard que :

Lors de dépôt de documents par le représentant de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. ces documents, accompagné d'un résumé, soient au préalable transmis à chaque membre dans les 10 jours précédents la rencontre du Comité. À la rencontre du Comité, une présentation sommaire de ces documents sera faite par celui-ci.

Adopté à l'unanimité

Le représentant de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. remet à monsieur Daniel Pilon, la clef du casier postal identifié au Comité (C.P. 77118, 1185, boulevard Moody, Terrebonne, Québec, J6W 5S5).

Proposition 5 :

Concernant la demande du Comité auprès de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. pour obtenir un site internet, il est proposé par monsieur Luc Tremblay et secondé par Denis Fafard que :

Le Comité précise à BFI que sa demande vise un site internet identifié au nom du Comité et non une section identifiée au Comité de vigilance sur le site internet de BFI.

Adopté à l'unanimité

- **Registre des plaintes : Ministère de l'Environnement**

Le président d'assemblée s'excuse du retard et informe messieurs Sylvain Jalbert et Claude Tétreault du Ministère de l'environnement que le Comité a été mis au courant qu'une démarche judiciaire a été entreprise par le CCPL et de l'adoption d'une résolution par les membres du Comité à l'effet, en outre, de surseoir à ses travaux après cette rencontre. Il indique que le Comité a choisi de leur laisser l'opportunité de déposer ou non les documents sachant qu'il ou les documents déposés pourrait être interpellé dans le cadre de cette démarche judiciaire. Monsieur Sylvain Jalbert indique que ces documents sont accessibles dans le cadre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) et dépose le document : Registre des plaintes vs LES BFI/UTL (document 4).

Monsieur Claude Tétreault présente le travail de l'inspecteur et monsieur Sylvain Jalbert décrit la procédure de traitement des plaintes. Plusieurs questions sont soulevées en regard du traitement des plaintes tels que période de réception des plaintes, nombre de vérifications-terrains des plaintes d'odeurs, le temps de réaction moyen dans le traitement des plaintes, identification de la cause des odeurs, mesures de méthane, de COV sur le site par le ministère, par BFI, les appareils de mesures utilisés, actions entreprises par le ministère suite à une constatation de la présence d'odeurs, de dépassement des normes, de l'impact toxicologique et sur la santé. Monsieur Sylvain Jalbert indique qu'il ne peut répondre pour le volet santé. Par contre, il mentionne que lorsque le propriétaire ou le MENV constate un dépassement, à titre d'exemple le méthane, le propriétaire du site doit prendre action, rendre compte au MENV et est matière à un avis d'infraction. À ce sujet, en septembre dernier, dans le cadre du suivi du site, une équipe du ministère assisté du personnel du Centre d'expertise en analyse environnementale a effectué une série de vérifications et d'analyses sur le site. Le 7 octobre 2004, un avis d'infraction a été transmis BFI Usine de Triage Lachenaie inc. Copie de l'avis d'infraction est remis aux membres du Comité (document 5). BFI a répondu au ministère dans sa correspondance du 9 novembre 2004. Une rencontre s'est tenue le 10 novembre 2004 entre les représentants du ministère et de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. et un plan des correctifs est prévu être déposé le 30 novembre 2004 au ministère concernant certains points et mesures prises par BFI. De plus, Monsieur Sylvain Jalbert et Claude Tétreault ont répondu aux différentes interrogations soulevées par les membres du Comité concernant l'avis d'infraction du 7 octobre dernier.

Proposition 6

Il est proposé par Luc Tremblay secondé par Denis Fafard que :

Le Ministère transmette au Comité copie du plan des correctifs qui sera déposé par BFI.

Adopté à l'unanimité

Proposition 7

Il est proposé par Luc Tremblay secondé par Denis Fafard que :

Le Ministère transmette au Comité copie des résultats d'analyse (échantillonnage du ministère) concernant les eaux de surface et des eaux souterraines et que ces résultats soient mis en relation avec les normes du décret et du certificat d'autorisation.

Adopté à l'unanimité

Proposition 8 :

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Michel S.Séguin que :

Le Comité demande au Ministère, en regard des déchets internationaux, si d'autres sites (LES) dans la grande région de Montréal reçoivent également ce type de déchets? Le Comité demande de lui indiquer le tonnage et la provenance? Comment gère, le Port de Montréal, ce type de déchets?

Proposition 9 :

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Michel S.Séguin que :

Le Comité demande également au Ministère de lui indiquer le nombre de fois qu'il s'est rendu sur place, suite à une plainte et le délai moyen de réponse.

Adoption du compte rendu :

L'adoption du compte rendu de la rencontre du 6 octobre 2004 a été reportée à la prochaine rencontre.

3. Condition 10 du décret 89-2004 : Réduction des inconvénients liés à la fréquentation du site par les goélands.

**Organismes invités : Service canadien de la faune (Environnement Canada)
Ministère de l'Environnement (Lanaudière)
BFI, Usine de Triage Lachenaie**

Le secrétaire du Comité mentionne aux membres du Comité qu'ils ont déjà reçue par courriel la réponse du représentant du Service Canadien de la Faune (document 6) à l'invitation qui lui avait été transmise pour rencontrer les membres du Comité sur ce sujet. Le goéland à bec cerclé : une politique régionale (document 7); Tableau

intitulé : Colonies et effectifs (en couples) des goélands à bec cerclé le long du Saint-Laurent, Cornwall – Baie-Comeau (document 8); Extraits de : Convention concernant les oiseaux migrateurs, Loi de 1994 sur la, et Règlement sur les oiseaux migrateurs (document 9) sont remis aux membres du Comité. Le secrétaire du Comité a déjà transmis, par courriel, les textes de loi aux membres du Comité.

Le représentant de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. est accompagné de messieurs Pierre Molina et de Carl Millier de Services Environnementaux Faucon. Présentation d'un document power point par Monsieur Carl Millier (document 10). Ceux-ci ont répondu aux différentes questions soulevées par les membres du Comité.

Proposition 10 :

Il est proposé par Denis Lévesque secondé par Luc Tremblay que :

Le Comité recommande à BFI de s'assurer que le contrat avec une firme tel que Services Environnementaux Faucon pour le contrôle des goélands sur le site soit octroyé suffisamment à l'avance afin que celle-ci soit active sur le site dès le début de la période d'activité intense des goélands, soit habituellement début avril et que le Ministère s'assure de la mise en place, dès le début de la période d'activité intense des goélands, des mesures de contrôle prévues.

Adopté à l'unanimité

Proposition 11 :

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Michel S. Séguin que :

Le Ministère identifie au Comité les objectifs de réduction mesurables prévues au décret et au certificat d'autorisation et ce, dans le cadre de la condition 10 du décret : Réduction des inconvénients liés à la fréquentation du site par les goélands.

Adopté à l'unanimité

Proposition 12 :

La colonie de goélands ayant décuplé depuis 10 ans, il est proposé par Luc Tremblay secondé par Denis Lévesque que :

Le ministère de l'Environnement devrait prendre les mesures nécessaires en regard de cette problématique; qu'en relation avec l'article 25 du Règlement sur les oiseaux

migrateurs où lorsque le garde chasse en chef d'une province avec l'assentiment du Directeur sont convaincus que l'effarouchement des oiseaux migrants ne suffit pas à les empêcher de causer de graves dégâts aux cultures ou à d'autres biens, il puisse délivrer à BFI un permis pour les autoriser à tuer les oiseaux migrants, à procéder à l'arrosage sur les œufs dans leur colonie (Île Deslauriers) et, demande au Ministre de l'Environnement de s'assurer auprès du Ministre des Ressources Naturelles, Faune et Parc et du Ministre d'Environnement Canada, responsable du Service Canadien de la Faune que des mesures de réduction, de contrôle du cheptel de goéland et de réduction des inconvénients liés à la fréquentation du site par les goélands puissent être mises en œuvre.

Adopté à l'unanimité

4. Conditions 11 et 12 du décret 89-2004 : Contrôle des odeurs; Comité de citoyens pour le suivi des odeurs.

**Organisme invité : BFI, Usine de Triage Lachenaie, Itée
Ministère de l'Environnement (Lanaudière)**

Le représentant de BFI Usine de Triage Lachenaie inc. est accompagné de messieurs Olivier Gayet, Odotech et Daniel Boisvert, Nove Environnement. Présentation d'un document power point (document 11). Ceux-ci ont répondu aux différentes questions soulevées par les membres du Comité.

Les membres du Comité constatent et déplorent le peu d'observations soit approximativement 100 observations sur une période de 18 mois, le nombre restreint d'observateurs bénévoles (approximativement 15) qui devrait être normalement répartis autour du site.

Proposition 13 :

Il est proposé par Luc Tremblay secondé par Denis Lévesque que :

Le Comité recommande au Ministre qu'un plus grand nombre d'échantillons avec rapport hebdomadaire (observation, détection, identification des odeurs) soient effectués, que les citoyens (observateurs) participant à l'échantillonnage soient dédommagés (non par BFI) et également, que d'autres piste de solutions puissent être analysées et envisagées.

Adopté à l'unanimité

5. Comité des citoyens de la Presqu'Île – Lanaudière : Rencontre des membres du conseil d'administration

Proposition 14 :

Compte tenu de l'heure tardive, il est proposé par Daniel Morissette, secondé par Daniel Pilon;

De reporter ce sujet à la prochaine rencontre.

Adopté à l'unanimité

6. Prochaines rencontres

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre

7. Varia

- Correspondance : Direction de la santé publique de Lanaudière

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre

Rédigé le 14 décembre 2004
AL/

LISTE DES DOCUMENTS

- Document 1 : Lettre du Comité de citoyens de la presqu'Île-Lanaudière à Alain Lavoie, secrétaire du comité, 23 novembre 2004.
Objet : Rencontre du Comité de vigilance avec la CCPL, 23 novembre 2004.
- Document 2 : Comité de vigilance BFI-Lachenaie, résolution demandant au ministre de l'Environnement de préciser le fonctionnement du comité.
- Document 3 : Annexe A – Documents de BFI – Usine de triage Lachenaie ltée.
- Document 4 : Registre des plaintes vs LES BFI/UTL.
- Document 5 : Ministère de l'Environnement, avis d'infraction, BFI – Usine de triage Lachenaie, 7 octobre 2004.
- Document 6 : Lettre du représentant du Service Canadien de la Faune.
- Document 7 : Le goéland à bec cerclé : une politique régionale.
- Document 8 : Tableau intitulé : colonie et effectif (en couple) des goélands à becs cerclés le long du Saint-Laurent, Cornwall – Baie-Comeau
- Document 9 : Extraits de convention concernant les oiseaux migrateurs, loi de 1994 sur la, et règlement sur les oiseaux migrateurs
- Document 10 : Présentation BFI, Services Environnementaux Faucons
- Document 11 : Présentation BFI, Odotech, Nove Environnement

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 8 décembre 2015, de 19h à 22h30

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur
Daniel Morissette,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François
Lévesque,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie.

Étaient absents

CMM, monsieur Jacques Trottier,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
Ville de Charlemagne, monsieur Michel S. Séguin.

Personnes invitées :

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur André Chulack,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Début de la rencontre à 19h00 :

Le secrétaire du Comité transmet les informations suivantes aux membres présents :

- Le représentant de la Ville de Terrebonne ainsi que le représentant de la MRC Les Moulins ont respectivement transmis au Ministre du MDDEP une lettre faisant état de leurs préoccupations dont copie a été transmise au secrétaire du Comité. Ces deux lettres se résument comme suit : votre lettre du 25 octobre 2005 ne répond pas à nos préoccupations; les visions de certains membres ne font pas l'unanimité et nécessitent une définition plus précise; plusieurs membres désirent procéder à enquêtes, des contre-expertises sur des points précis, ce faisant ceux-ci se substituent au rôle du ministère; certains membres prétendent que l'on n'est pas formé pour jouer un rôle de vigilance, allant jusqu'à nous menacer de poursuites; dans un tel contexte de compréhension de mandat, de la poursuite intentée par un organisme qui compte un représentant au sein du Comité, il est impossible d'y participer.
Les membres du Comité demandent copie des deux lettres.
- Le représentant de la CMM a signifié lors d'une conversation téléphonique avec le Secrétaire en début de semaine ces mêmes préoccupations.
- Le représentant des citoyens du quartier Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux, a transmis un courriel au Secrétaire dans le même sens.
- Le représentant de BFI a été invité, par le Secrétaire, à se présenter à 20h30.
- Le MDDEP a été invité à assister à la rencontre. Le Ministère ne sera pas présent à cette rencontre. Par contre, celui-ci dépose au Comité un document écrit présentant ses réponses aux recommandations, questions soulevées lors de la dernière rencontre du Comité.
- Le Comité n'a pas adopté de règles de procédures ainsi aucun quorum n'est déterminé. Le décret n'en fait pas mention. Il indique simplement que le défaut d'un ou plusieurs organismes ou groupes de désigner leur représentant n'empêche pas le fonctionnement du Comité, lequel peut exercer ses fonctions même avec un nombre restreint de membres. Les membres présents ont convenu de tenir la rencontre.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Denis Fafard de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Jean-François Lévesque d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en ajoutant au point varia les sujets suivants :

- Processus de gestion des plaintes,
- Enfouissement des sols contaminés en provenance de la Cour Glenn,
- Le contrôle des biogaz.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 23 novembre 2014

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Patrice Peltier Rivest d'adopter le compte rendu avec les modifications suivantes :

- Page 2 modifier : qu'il présente les *constations* par les *constatations*;
- Page 4 modifier : à la sous-proposition 1 à la proposition 2, proposé par *Jean-Michel Lévesque* par *Jean-François Lévesque*; et adopté à l'unanimité par adopté à la *majorité*;
- Page 11 une proposition a été omise et devrait se lire comme suit :
Proposition 14 : Lorsque des plaintes ou observations d'odeur, sous des vents favorables, sont observées lors d'opérations normales de BFI, des investigations additionnelles doivent être faites, par BFI ou le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'identifier la source potentielle de ces odeurs et ainsi permettre au Comité de formuler des propositions à BFI pour modifier leurs opérations normales et ce, afin de corriger la situation.
Proposé par Denis Fafard secondé par Michel Séguin.
- Page 11 modifier *Proposition 14* par *Proposition 15*.

Adopté à la majorité

Daniel Morissette demande d'indiquer sa dissidence au compte rendu compte tenu son désaccord avec le texte (extrait du document déposé) en préambule à la résolution 1.1

4. Commentaires et actions découlant de la lettre datée du 25 octobre 2014 adressée aux membres du Comité sous la signature du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les membres indiquent que le Comité peut fonctionner en se dotant des règles de procédure qui lui conviennent. Le Comité doit continuer à tenir ses rencontres. La

lettre module le mandat du Comité en deux temps soit recommandation du Comité à BFI et le cas échéant au Ministre.

La lettre ne répond pas à l'interrogation de qui assure la protection des membres du Comité dans les cas de poursuites, plus particulièrement pour les citoyens membres ?

Le Ministre indique, en outre, dans sa lettre qu'il souhaite que le Comité puisse jouer le rôle qui lui a été confié, nonobstant la conjoncture. Le Ministère n'est pas présent à cette rencontre mais dépose au Comité un document écrit présentant ses réponses aux recommandations, questions soulevées lors de la dernière rencontre du Comité.

Le Comité reconnaît la pertinence de la poursuite de ses activités et de la présence des fonctionnaires du MDDEP et des représentants de BFI.

5. Suivi du compte rendu de la rencontre du 23 novembre 2004

- Il est proposé par Patrice Peltier Rivest secondé par Jean-François Lévesque qu'il soit indiqué au compte rendu que l'on constate l'absence des fonctionnaires du MDDEP, suite à la recommandation de leur procureur de ne pas être présent à la rencontre mais de déposer un document écrit présentant réponses aux recommandations, questions soulevées lors de la dernière rencontre du Comité, ce qui ne permet pas au Comité de faire adéquatement le suivi du compte rendu. Il est difficilement compréhensible que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs demande, dans sa lettre du 25 octobre 2005, aux membres du comité de vigilance de BFI de poursuivre leur travail alors que les fonctionnaires de ce même ministère reçoivent une recommandation de leur procureur à l'effet de ne pas se présenter à la rencontre du comité de vigilance.

Adopté à l'unanimité

- Il est proposé par Stéphane Leclerc secondé par Daniel Morissette que les documents doivent être transmis au préalable aux membres du Comité et ce tel que déjà signifié et que le suivi du compte-rendu de la rencontre du 23 novembre 2004 soit reporté dans 14 jours (soit le 18 janvier 2006) puisque le document du MDDEP n'a été déposé que ce soir soit le 8 décembre 2005 et ce, afin de permettre aux membres d'en prendre connaissance.

Adopté à l'unanimité

- Il est proposé par Stéphane Leclerc secondé par Daniel Morissette de prévoir à l'ordre du jour de chaque rencontre un point afin d'obtenir les informations à jour

sur les odeurs, les plaintes, les goélands, les activités du MDDEP sur le site, bref obtenir un court rapport sur ces sujets.

Adopté à l'unanimité

- Proposition 3 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité renouvelle sa demande (Tableau synthèse) à BFI.
- Proposition 4 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le représentant de BFI dépose la liste (114 documents) des documents à déposer au Comité. Le Comité constate que la liste des documents n'est pas accompagnée d'un court sommaire de chaque document et n'a pas été transmis au préalable, tel que demandé. Le Comité renouvelle sa demande.
- Il est proposé par Patrice Peltier Rivest secondé par Denis Fafard que les documents soient regroupés par thème, accompagné d'un résumé, transmis au préalable (avec l'ordre du jour), et fassent l'objet d'une présentation par le représentant de BFI.

Le représentant de BFI s'engage à transmettre à chaque membre du Comité copie des documents que celui-ci identifiera dans la liste déposée précédemment. Chaque membre transmettra au Secrétaire du Comité la liste des documents qu'il désire obtenir. Le Secrétaire du Comité fera parvenir ces demandes à BFI.

- Proposition 5 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate le défaut et renouvelle sa demande concernant un site internet identifié au nom du Comité.
- Proposition 6 du compte rendu du 23 novembre 2004: Concernant les plaintes, le Comité demande de lui indiquer le suivi et les correctifs apportés suite aux plaintes reçues. De plus, le Comité modifie sa proposition initiale et demande à BFI de lui fournir copie du plan des correctifs (suivi de l'avis d'infraction du 7 octobre 2004) qui sera ou a été soumis au Ministère.

Également, concernant le traitement des plaintes présenté dans le document déposé par le Ministère, Daniel Morissette demande que l'on enregistre son désaccord à l'effet que les épisodes d'odeur se produisent sur une courte durée.

- Proposition 7 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate l'absence des fonctionnaires du MDDEP pour lui fournir les commentaires et demande sa participation à la prochaine rencontre. De plus, les tableaux déposés ne sont pas signés et ne possèdent aucune référence.

- Proposition 8 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate l'absence des fonctionnaires et quelques membres se réfèrent au document déposé par le ministère. Il demande à BFI de lui indiquer le tonnage et la provenance réelle des déchets des centres de tri, des déchets bio-médicaux, des déchets de type radioactifs, des déchets internationaux.
- Proposition 9 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate l'absence des fonctionnaires du MDDEP pour lui expliquer la teneur de sa réponse (traitement des plaintes et temps moyen de réponse) dans le document déposé.
- Proposition 10 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le représentant de BFI indique que le contrat (pour le contrôle des goélands) a été renouvelé au printemps. Le document du Ministère précise la date du 4 avril 2005 et ceci suite à une vérification sur le site. BFI analyse présentement la possibilité d'octroyer un contrat à l'année. Le comité demande d'être tenu informé de la décision.
- Proposition 11 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate l'absence des fonctionnaires du MDDEP pour lui expliquer la teneur de sa réponse. Le Comité modifie sa proposition initiale et demande à BFI de lui identifier les objectifs mesurables (condition 10 du décret: Réduction des inconvénients liés à la fréquentation du site par les goélands), d'identifier et de déposer les résultats des outils de mesures utilisés (Ex: rapport de dénombrement).
- Proposition 12 du compte rendu du 23 novembre 2004: Le Comité constate l'absence des fonctionnaires du MDDEP pour lui expliquer la teneur de sa réponse. Le représentant de BFI mentionne que le représentant de Service Canadien de la Faune (SCF) a visité le site de BFI-Lachenaie. Le Comité demande à BFI de préciser si une demande pour abattage a été faite auprès du SCF, de la réponse obtenue ainsi que copie des trois (3) demandes à la connaissance du représentant de BFI et copie des réponses obtenues auprès du SCF.
- Proposition 13 du compte rendu du 23 novembre 2004: Les membres du Comité ont commenté la réponse du MDDEP dans le document déposé par celui-ci.

Il est proposé par Patrice Peltier Rivest secondé par Denis Fafard que :

Considérant les documents déposés par le Ministère à la rencontre seulement et non à l'avance, tableaux non signés, sans référence, non en couleurs, absence des fonctionnaires du MDDEP, BFI qui a mandaté son représentant pour assister à la rencontre à quelques heures d'avis seulement ce qui a eu comme conséquence qu'il

n'a pas pu se préparer adéquatement, en comparaison aux efforts fournis par les membres du Comité, ceci rend le Comité non-fonctionnel.

Adopté à l'unanimité

6. Calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre se tiendra le 1^{er} février 2006 (contrairement à ce qui a été convenu précédemment) à compter de 18h00 avec objectif de terminer à 21h00 à la salle de la MRC Les Moulins si le représentant de la MRC est présent sinon tenir la rencontre dans un local sur le territoire de Terrebonne loué par BFI. Les documents devront être transmis aux membres le 18 janvier 2005.

7. Varia

- Processus de traitement des plaintes :
Ce sujet a déjà été abordé. Certains membres ne sont pas satisfaits de la réponse déposée et réitère le besoin d'explications additionnelles sur le processus de traitement des plaintes et sur le processus de suivi d'avis d'infraction.
- Enfouissement des sols contaminés en provenance de la Cour Glenn :

Le Comité demande à BFI de lui indiquer le tonnage de sols contaminés en provenance de la Cour Glenn reçu au site? S'il y a une quantité limite pour accepter ces sols dans le cadre du décret ? Quels sont les critères permettant l'utilisation de ces sols comme matériau de recouvrement quotidien ? Quelles mesures sont prises pour vérifier la conformité de ces sols aux critères d'acceptation?
- Contrôle des biogaz :
Le comité demande à BFI et au Ministère de lui faire rapport sur l'incident (la teneur en méthane dans l'air aurait dépassé très largement la norme) ayant eu lieu fin août, début septembre 05 et sur plusieurs journées.

Rédigé le 19 décembre 2005

Révisé le 9 janvier 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

- Document 1 : Liste intitulé : Documents transmis au Comité de vigilance, période : 24 novembre 2004 au 8 décembre 2005.
- Document 2 : Document déposé par le MDDEP (8 décembre 2005) et annexes.

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 1 février 2016, compter de 18h

Tenue à la salle : Lachenaie
Villa Des Moulins
1425, Chemin Gascon
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur
Daniel Morissette,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau, directeur général, en
remplacement de Michel S. Séguin.

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron accompagné de
Me Robert Daigneault.

Étaient absents

CMM, monsieur Jacques Trottier,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François
Lévêque.

Lors des réunions précédentes et plus particulièrement à la rencontre du 8 décembre dernier, il fut convenu que les documents fournis aux membres du Comité devaient être transmis au préalable 14 jours avant la tenue des rencontres. Le 31 janvier 2006, les membres du Comité ont reçu par courriel une série de documents produits par BFI.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Bernard Boudreau d'adopter l'ordre du jour modifié avec seulement les deux sujets suivants :

- 1. Critiques à l'égard de BFI quant à la transmission des documents
- 2. Fixer une nouvelle date de rencontre, selon la disponibilité des membres et selon la procédure usuellement utilisée par le Secrétaire du Comité.

1- Critique l'égard de BFI quant la transmission des documents

Il a été indiqué au représentant de BFI que les membres du Comité tel que déjà signifié antérieurement et particulièrement à la dernière rencontre le 8 décembre dernier, souhaite recevoir les documents déposés au préalable à la rencontre et ce 14 jours à l'avance.

Le représentant de BFI souligne que ce n'est pas par mauvaise volonté et indique que BFI a dû, à la demande de la Cour, produire dernièrement une grande quantité de documents. Malgré tout, celui-ci prend bonne note.

2- Fixer une nouvelle date de rencontre

Une nouvelle date de rencontre sera fixée par le Secrétaire du Comité selon la procédure usuellement utilisée et selon la disponibilité des membres. La période visée : fin février – début mars en évitant la période de relâche scolaire.

Le Secrétaire informe les membres que le président du Comité de vigilance du LES Sainte-Sophie souhaiterait discuter avec le Comité sur la possibilité d'entreprendre des actions communes auprès du Fédéral concernant la problématique des goélands.

Rédigé le 08 février 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : Liste des documents déposés par BFI (période du 9 décembre 2005 au 27 janvier 2006)

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 16 mars 2016, compter de 18h

Tenue à la salle : Lachenaie
Villa Des Moulins
1425, Chemin Gascon
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger, en remplacement de Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau, directeur général, en remplacement de Michel S. Séguin.

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron accompagné de Me Robert Daigneault.

Étaient absents

CMM, monsieur Jacques Trottier,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Carrefours des Fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque.

Page 1

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Denis Fafard de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Daniel Morissette d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2005

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Denis Fafard d'adopter le compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2005.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du compte rendu de la rencontre du 1er février 2006

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Bernard Boudreau d'adopter le compte rendu de la rencontre du 1^{er} février 2006.

Adopté à l'unanimité

5. Suivi du compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2005

6. Suivi du compte rendu de la rencontre du 1^{er} février 2006

Le secrétaire du Comité dépose un document du Centre du contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides (MDDEP) intitulé : Réponses du MDDEP au comité de vigilance datée du 16 mars 2006.

Considérant l'absence du MDDEP aux rencontres des 8 décembre 2005, 1^{er} février 2006 et 16 mars 2006 le Comité demande au MDDEP de lui exposer les motifs pour lesquelles il ne s'est pas présenté à ces rencontres.

En regard du document déposé, les membres du Comité soulève qu'il ne leur a pas été transmis, tel que demandé antérieurement, au moins 10 jours à l'avance. Le document n'est pas signé, n'est pas clair, soulève plusieurs questions ou nécessite des précisions ou explications additionnelles de la part de son auteur.

Plus particulièrement et à titre d'exemple, les résultats du CH4 mesurées en 2004-2005 ont été corrigés et contre vérifiées. Comment, en allant faire un nouveau relevé? Corrigés d'une façon permanente ?

Concernant les goélands, de la mi-juillet 2005 à aujourd'hui, les fauconniers sont présents sur le site, six jours par semaine. La présence de goélands n'a pas été remarquée au site par le MDDEP. Nombre et durée des visites au site par le MDDEP?

Le décret indique que BFI devait proposer un plan d'action comportant des objectifs mesurables de réduction. Que renferme le plan d'action et quels sont les objectifs mesurables?

Lors des mesures de bruits réalisées les 30 novembre et 1^{er} décembre 2005, y a-t-il eu des plaintes ces journées? Les résultats de ces mesures sont-ils conformes ?

Concernant les résultats d'analyses d'échantillon d'eau souterraine prélevés par le MDDEP et qui ont été compilés par le personnel du MDDEP, la version à jour n'est pas incluse.

Concernant le contrôle des biogaz, quelles sont les mesures nécessaires que le promoteur doit prendre ? Si ça dépasse plusieurs fois, est-ce normal ? Le promoteur est-il conforme au critères d'opération ?

À titre de questions additionnelles, quel est le suivi de l'avis d'infraction d'octobre 2004 ? Le TAGA est-il retourné faire des échantillonnages ? Si oui, quels sont les résultats, les conclusions ? Doit-il revenir sur le site ? A`quelle fréquence va-t-il sur le site ?

Les représentants de BFI, Usine de Triage Lachenaie Ltée, monsieur Jean Claude Marron et Me Robert Daigneault sont invités à se joindre à la rencontre et il a été convenu de faire le suivi des rencontres précédentes à partir des documents déposés par BFI.

- Le représentant de BFI a présenté et expliqué les documents déposés aux Comité (ces documents ont été, au préalable, transmis aux membres avec l'ordre du jour). Principalement, les documents discutés ont été :
 - Le document : Rejet d'eau traitée a été présenté et expliqué en réponse à des questionnements sur le pré-traitement, paramètres analysés, et ce en relation également avec l'entente avec la station d'épuration des eaux usées.
 - Le document : Registre mensuel d'exploitation a été présenté et expliqué en relation avec le document Bilan annuel 2005 déposé à la rencontre précédente. Plusieurs questions ont été répondues concernant les matières acceptées, le fluff, les sols contaminées, les quantités et les volumes que ces matières représentent dans le bilan 2005 et également en relation avec le décret 89-2004. BFI doit fournir aux membres du comité les documents

légaux ou officiels qui explique le départage entre les matières retenues dans le calcul du volume autorisé par le décret (matières résiduelles) et le matériel de recouvrement (fluff et sols contaminés)

- Le document : Détermination de la concentration de méthane dans les puits de surveillance a été présenté et expliqué. De plus, le représentant de BFI a déposé et expliqué, à titre d'exemple, un document produit par Biothermica; Comparaison des niveaux de concentration de méthane échantillonné à l'air ambiant aux différents points de contrôle et des niveaux d'émission de méthane de surface entre 2000 et 2005, 6 janvier 2005. Il a expliqué le déroulement d'une campagne d'échantillonnage, la moyenne annuelle de méthane en relation avec les épisodes d'odeurs et les plaintes. Il a indiqué l'installation prochaine de « nez électronique » (2) dans le corridor préférentiel de détection permettant d'obtenir des lectures en continu (à toutes les 15 minutes). De plus, il mentionne que des discussions ont été amorcées avec le MDDEP concernant les plaintes reçues au MDDEP afin que celles-ci soient mieux documentées et transmises plus rapidement.

7. Informations sur les odeurs, les goélands, les activités du MDDEP sur le site

- Les goélands :
 - Le représentant de BFI dépose et présente le document : Bilan des activités de contrôle et des effectifs de goélands sur le site de BFI préparé par Services Environnementaux Faucon inc., 2 février 2006. On note la présence quotidienne de cette entreprise sur le site depuis le 4 avril 2005. Le document présente un tableau intitulé : Dénombrement des goélands sur le site de BFI depuis 1995 à 2006 et démontre une diminution des goélands sur le site. Le contrat avec cette entreprise devrait être renouvelé sur une base annuelle. De plus, il a été demandé à BFI, au MDDEP, et ce tel que prévu au décret, quels sont les objectifs de réduction mesurables identifiés au plan d'action présentant les mesures visant à réduire le nombre de goélands fréquentant le site dans le but de limiter les inconvénients pour le voisinage.

8. Calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le jeudi 25 mai 2006, 18h00, Villa des Moulins, Terrebonne.

Thématique : Odeurs

Il fut constaté que les relevés actuels sur les biogaz et les odeurs sont réalisées à une faible fréquence bien qu'ils soient très détaillés. De plus, la localisation des points actuels d'échantillonnage d'odeur (à six pieds du sol au pied des talus) est questionnée à l'égard des impacts potentiels pour les résidents (en fonction des sources d'émission en

hauteur au sommet des talus). Le personnel de BFI présent n'a pu répondre à ces questions précises. BFI informe les membres que deux capteurs seront installés pour une lecture davantage en continu.

- Projet avec Odotech : Installation de nez électronique (2), mesures en continu; Présentation du projet, plan d'action découlant, etc.
- Comparaison des niveaux de concentration de méthane (ppm) échantillonné à l'air ambiant aux différents points de contrôle et des niveaux d'émission de méthane (ppm) de surface entre 2000-2005
- Campagne d'échantillonnage de méthane, interprétation des résultats.

9. Varia

- Correspondance
 - Monsieur Denis Fafard communiquera avec monsieur Yvon Berthiaume, Président du comité de vigilance de Waste Management du LES à Sainte-Sophie relativement à sa demande de collaboration pour une éventuelle démarche auprès du Service Canadien de la Faune en regard de la problématique des goélands.
 - Le Secrétaire du Comité dépose une lettre de la municipalité de Mascouche datée du 3 mars 2006 relativement au quorum du comité ainsi que l'accusé de réception qu'il a transmis. Les membres du Comité en prennent note.

Rédigé le 3 avril 2006

Révisé le 7 avril 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

- Document 1 : Liste des documents déposés par BFI (28 janvier au 6 mars 2006).
- Document 2 : Réponses du MDDEP au Comité de vigilance, Lieu d'enfouissement sanitaire, BFI – Usine de Triage Lachenaie Ltée, 2 pages, 16 mars 2006.
- Document 3 : Note technique, Comparaison des niveaux de concentration de méthane (ppm) échantillonné à l'air ambiant aux différents points de contrôle et des niveaux d'émission de méthane (ppm) de surface entre 2000 et 2006, LES Lachenaie, Biothermica, 7 pages, 6 janvier 2005.
- Document 4 : Services Environnementaux Faucon Inc., Bilan des activités de contrôle et des effectifs de goélands sur le site de BFI, 3 pages, 2 février 2006,
- Document 5 : Lettre, Ville de Mascouche, Tremblay, L., objet : Comité de vigilance, 3 mars 2006, 1 page.
- Document 6 : Lettre, Secrétaire du Comité à Ville de Mascouche, accusé de réception objet : Comité de vigilance, 13 mars 2006, 1 page.

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 25 mai 2016, compter de 18h

Tenue à la salle : Lachenaie
Villa Des Moulins
1425, Chemin Gascon
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger, en remplacement de Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'Ile-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,
Ville de Charlemagne, monsieur Yves Deshaies, en remplacement de Michel S. Séguin, arrivé 18h50.
Carrefours des fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux, arrivé à 19h00,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
Biothémica, monsieur Guy Drouin,
Odotech, monsieur Thierry Pagé,
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAE-Lanaudière),
MDDEP, monsieur Éric Gauthier, (CCEQ-Lanaudière).

Étaient absents

CMM, monsieur Jean-François Léonard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,

Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Daniel Morissette de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Bélanger secondé par Daniel Morissette d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- varia : - correspondance
- engagements de BFI

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 mars 2006

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Denis Fafard d'adopter le compte rendu de la rencontre du 16 mars 2006.

Adopté à l'unanimité

4. Suivi du compte rendu de la rencontre du 16 mars 2006

- page 2 : les motifs pour lesquelles le MDDEP n'était pas présent aux dernières rencontres. Le MDDEP a répondu qu'il n'a pas de motifs à donner. Il est présent selon les invitations transmises, selon la disponibilité du personnel, selon l'accord des autorités. De plus, la fin de l'audition de la requête par les tribunaux permet une plus grande disponibilité des représentants.

- page 3 : Le Comité constate que le document déposé par le MDDEP pour cette rencontre leur a été transmis dans un délai raisonnable. Concernant les résultats de mesures du CH₄, monsieur Éric Gauthier a expliqué au Comité la validation terrain de ces mesures ponctuelles (en utilisant un appareil conçu à cette fin), la fréquence des visites sur le site, leur objet. A été expliqué au Comité par les

représentants du MDDEP, de BFI, le contexte, le suivi du captage des biogaz, les installations techniques pour ce faire, les conditions amenant des variations dans les conduites (tassement etc.), les mesures prises pour remédier à ces situations, le suivi effectué, la relation qui peut être faite entre le suivi des biogaz et les odeurs. Il a été précisé que la norme du 500 ppm, que l'on retrouve dans le décret, permettait de s'assurer de l'efficacité du captage des biogaz. La provenance et la comparaison de cette norme avec d'autres réglementations et d'autres sites dans le monde ont été présentées. Il a été demandé au MDDEP pourquoi la norme du 50 ppm moyen n'avait pas été retenue dans la réglementation du Québec? Réponse a été apportée mais des vérifications seront faites par le MDDEP pour la prochaine rencontre du Comité.

La présentation de Biothémica a permis également de répondre et de clarifier la problématique sur le CH₄.

Afin d'apporter réponses à certaines interrogations soulevées à la dernière rencontre, BFI a déposé le document intitulé : Comité de vigilance du 25 mai 2006. Réponses aux questions posées par le comité de vigilance lors de la rencontre du 16 mars 2006.

- En regard des odeurs, BFI a indiqué que les épisodes d'odeurs peuvent également être en relation avec certaines activités et certains produits malodorants. BFI a expliqué les mesures préventives prises et celles à venir. Le Comité signale à BFI que lors des audiences du BAPE cette problématique semblait être plus sous contrôle que ce qui est vécu par les citoyens actuellement. BFI fournira à la prochaine rencontre une liste des produits malodorants et des activités génératrices des odeurs. BFI a soulevé l'importance de faire le lien avec les épisodes d'odeurs afin de pouvoir les quantifier, les qualifier, les localiser et prendre les actions requises.

À partir de cas soulevés par le Comité, le MDDEP a expliqué le processus de traitement des plaintes pendant et en dehors des heures ouvrables relativement aux odeurs. Suite aux discussions, il est apparu intéressant que les citoyens puissent acheminer leurs plaintes directement à BFI (personne et numéro de téléphone à être précisés) afin de faire un suivi terrain immédiat (localiser la source, identifier les mesures à prendre, etc) et d'informer le citoyen par la suite des mesures prises. Ces plaintes et suivis seront consignés dans un registre par BFI. Le MDDEP pourra en prendre connaissance lors de leurs visites régulières. De plus, une compilation (lieu, date, heure, raisons, actions prises, etc) sera présentée au Comité à chaque rencontre. Le Comité souhaite obtenir l'avis du MDDEP sur les plaintes consignées et les mesures prises par BFI. Le MDDEP a tenu à préciser que ceci ne fait pas en sorte qu'un citoyen ne puisse pas transmettre une plainte au MDDEP.

- Concernant le suivi de l'avis d'infraction d'octobre 2004, le MDDEP a expliqué que tous les éléments du point de vue environnemental et technique avaient été réglés à la satisfaction de MDDEP.

- Concernant la présence du TAGA sur le site, le MDDEP a expliqué que du personnel du CEAEQ (laboratoire) était venu sur le site de BFI en septembre 2004 pour de l'échantillonnage mais pas avec le TAGA.
- Le plan d'action sur le contrôle des goélands comprenant des objectifs de réduction mesurable est composé d'une série, une énumération de mesures mises en place afin de limiter les inconvénients sur le voisinage. Ces mesures doivent respecter le champ de compétence du MDDEP puisque les goélands ont un statut d'oiseaux protégés selon la réglementation canadienne. Les mesures visent principalement à réduire le nombre de goéland fréquentant le site dans le but de limiter les inconvénients pour le voisinage. Des mesures d'effarouchement sont en place actuellement du lever au coucher du soleil, sept jours par semaine, du 1 mars au 31 décembre, et au besoin pour janvier et février. L'objectif de réduction retenu par BFI est qu'il n'y ait aucun goéland au sol pour s'alimenter sur le site.

5. Thématique odeurs

Plusieurs explications concernant les odeurs ont été apportées au Comité lors du point précédent.

Monsieur Guy Drouin, Biothermica, a présenté au Comité l'ensemble des activités, des résultats et les activités de surveillance additionnelles des biogaz.

Monsieur Thierry, Pagé, Odotech, a également présenté au Comité la problématique des odeurs, le suivi des odeurs, la démarche et les actions de BFI pour réduire les odeurs.

BFI prendra les dispositions requises pour transmettre copie des deux présentations « power point » aux membres du Comité.

BFI déposera et présentera, lors de la prochaine rencontre, la liste des produits connus (susceptibles d'être acceptés au site) pouvant émettre ou être la source nauséabondes.

De plus, dans le cadre de la réévaluation des mesures d'atténuation à tous les deux ans prévue à l'exigence 13 contenue au document intitulé « Exigences techniques » du 5 novembre 2003 faisant partie intégrante du décret 89-2004, BFI a présenté lors de ces deux présentations les engagements de BFI a pris concernant ces sujets.

Le document en annexe (déposé par BFI) présente l'ensemble de ces mesures.

Malgré le fait que les rapports de BFI démontrent le respect des normes imposées par le MDDEP, les odeurs persistent. Une des principales causes, selon BFI, est la zone « active » de déversement des camions, où il n'y a pas de système de captage de gaz puisque le travail s'effectue à ciel ouvert. BFI reconnaît que le front journalier de dépôt des déchets et les biogaz constitue une source d'odeur qu'il entend contrôler. Ainsi, Le Comité a demandé à BFI de déposer pour la prochaine rencontre, un échéancier précis pour la mise en œuvre de ses engagements, en particulier les systèmes d'arrosage visant à neutraliser les odeurs émanant de la zone active.

À l'égard du comité des odeurs, les membres du comité de vigilance réitèrent les recommandations formulées le 23 novembre 2004 à l'égard de la validité statistique des données en raison du faible échantillonnage et du taux de réponse variable selon les périodes de l'année.

6. Informations sur les odeurs, les goélands, les activités du MDDEP sur le site

Les informations concernant les odeurs, les goélands et les activités du MDDEP sur le site ont été présentées lors des sujets précédents.

7. Calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le jeudi 21 septembre 2006, 18h00, Villa des Moulins, Terrebonne.

Thématique : Eaux souterraines

8. Varia

- Correspondance
 - Le Secrétaire du Comité dépose une lettre de la municipalité de Terrebonne datée du 10 mai 2006 relativement à la participation de la municipalité aux prochaines rencontres et que l'ordre du jour ne comporte qu'un seul item soit le mode de fonctionnement du Comité de vigilance. Les membres du Comité en prennent note.

Rédigé le 29 mai 2006

Révisé le 5 juin 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : BFI, Liste des documents transmis au MDDEP

Document 2 : BFI, Comité de vigilance du 25 mai 2006, Réponses aux questions posées par le comité de vigilance lors de la rencontre du 16 mars 2006, 11 pages.

Document 3 : MDDEP, Informations déposées au comité de vigilance, 15 mai 2006, 2 pages et annexes.

Document 4 : Mesures de suivi et d'atténuation, Engagements de BFI, Usine de Triage Lachenaie Ltée envers le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 4 mai 2006, 2 pages.

Document 5 : Correspondance Ville de Terrebonne datée du 10 mai 2006.

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 21 septembre 2006, à compter de 18h30

Tenue à la salle : Lachenaie
Villa Des Moulins
1425, Chemin Gascon
Terrebonne

Étaient présents :

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger, en remplacement de Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'Ile-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
École polytechnique Montréal, Dr. Robert Chapuis,
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAE-Lanaudière),

Étaient absents :

CMM, monsieur Jean-François Léonard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque,
Ville de Charlemagne, monsieur Yves Deshaies,
Carrefours des fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Daniel Morissette de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Morissette secondé par Ghislain Bélanger d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour modifié
3. Dépôt de deux résolutions par le représentant du CCPL
4. Prochaine rencontre

Adopté à l'unanimité

3. Dépôt de deux résolutions par le représentant du CCPL

D. Morissette dépose deux résolutions adoptées par le CCPL en regard du processus de traitement des plaintes discuté lors de la rencontre du 25 mai dernier.

M.J. Gauthier du MDDEP demande de rectifier le premier attendu de la première résolution déposé par le représentant du CCPL car le MDDEP n'avait pas fait valoir qu'il désirait transférer la réception des plaintes à l'entreprise BFI-UTL.

D. Morissette fera parvenir au secrétaire du Comité une version modifiée. Ces deux résolutions pourront être analysées à la prochaine rencontre

4. Prochaine rencontre du Comité

Les membres présents proposent que la prochaine rencontre puisse se tenir soit le jeudi 26 octobre 2006 ou le mercredi 1^{er} novembre 2006 ou le jeudi 2 novembre 2006 à compter de 18h00. Les membres du Comité seront consultés à cet effet.

Thématique : Eaux souterraines

Rédigé le 22 septembre 2006
Révisé le 2 octobre 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1: BFI, Liste des documents transmis au MDDEP

Document 2 :Résolutions (2) déposés par D. Morissette, représentant du Comité des Citoyens de la Presqu'Ile-Lanaudière (Repentigny) (CCPL).

Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 15 novembre 2006, à compter de 18h00

Tenue à la salle : Lachenaie
Villa Des Moulins
1425, Chemin Gascon
Terrebonne

Étaient présents :

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Charlemagne, monsieur Yves Deshaies,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest,
CMM, monsieur Simon Lafrance,
Comité des Citoyens de la Presqu'île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur
Daniel Morissette,
Carrefours des fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
École polytechnique Montréal, Dr. Robert Chapuis,
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAER-Lanaudière),

Étaient absents :

Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Luc Tremblay de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Denis Lévesque d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

8- Règlement de régie interne du Comité de vigilance

9- Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

10-varia : - documents transmis par BFI

- lettre du MDDEP datée du 10 août 2006

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 21 septembre 2006

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Daniel Morissette d'adopter le compte rendu de la rencontre du 21 septembre 2006.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 25 mai 2006

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Daniel Morissette d'adopter le compte rendu de la rencontre du 25 mai 2006.

Adopté à l'unanimité

5. Thématique : eaux souterraines

J.C. Marron présente un bref rappel des conditions géologiques du site de Lachenaie (la mer de Champlain, paramètre traceur : chlorure, faible perméabilité de l'argile, trappe hydraulique). Un questionnement est soulevé en relation avec l'homogénéité de l'argile, de la fracture du sol et un document déposé au BAPE lors des audiences.

D. Morissette retracera le document et le fera parvenir à J.C. Marron pour commentaires et explications à la prochaine rencontre.

Dr. R. Chapuis, École polytechnique Montréal, présente les résultats des recherches antérieures et la proposition de recherche retenue pour le site de Lachenaie. En bref,

l'étude proposée vise par datation (carbone 14), de valider l'âge de l'eau et sa distribution dans la couche d'argile. Ceci permettra de valider la perméabilité de l'argile. En préambule, le Dr. Chapuis a indiqué que l'eau souterraine du site est une eau salée caractéristique de l'eau de mer (20,00 ans). Plus on descend dans l'argile, plus l'eau est salée. L'eau sur le site est salée, il n'y a pas d'eau potable. L. Tremblay questionne relativement à une étude datant approximativement de 5-6 ans sur l'eau potable menée par la Direction de santé publique et dans le secteur de la Cabane Ronde. Il demande si les résultats de cette étude sont disponibles.

Les travaux de recherche impliquent un étudiant au doctorat ainsi que trois étudiants à la maîtrise. Les travaux de forage ont débuté le lundi 13 novembre 2006. Déjà 40 tubes d'argiles ont été récupérés et les travaux d'échantillonnage dans le roc débiteront au cours des prochaines semaines. Ce projet de recherche est co-financé par BFI sur une période de trois ans. Une demande de subvention de recherche a été déposée à Ottawa.

M.J. Gauthier mentionne qu'un suivi des eaux souterraines (18 puits) est effectué dans le cadre des autorisations émises par le MDFDEP. Les données indiquent qu'il n'y a pas d'augmentation significative. Un suivi est réalisé depuis 1992 et est prévu se poursuivre 30 ans après la fermeture du site. Suite à la fermeture du site, le suivi sera alors financé par la Fiducie.

6. État d'avancement : annexe II, Mesures de suivi et d'atténuation

J.C. Marron rappelle les engagements de BFI Usine de Triage Lachenaie envers le MDDEP, dépose le calendrier de réalisation et fait la présentation de l'état d'avancement des travaux :

2- Mesure des odeurs : Installation réalisé. Premières lectures en continu ont débuté.

J.C. Marron vérifiera si les données peuvent être disponibles aux citoyens (ex. sur le site web de BFI).

4- Suivi mensuel du 500 ppm : Les membres constatent environ 40 dépassements pour le mois dans les documents déposés. Il est mentionné que le suivi mensuel permettra de faire les ajustement plus rapidement à l'avenir.

6- Rampes d'aspersion mobiles : J.C. Marron explique la problématique du choix des appareils et de la solution envisagée.

9- Étude de bruit : Le protocole a été accepté par le MDDEP. En attente du rapport du consultant pour 2006. À noter que l'étude a été réalisée sur 24 heures par jour.

Il est proposé par L. Tremblay secondé par D. Fafard que l'état d'avancement (calendrier des engagements de BFI) soit présenté à chaque rencontre.

Adopté à l'unanimité

7. Traitement des plaintes (résolutions (2)) déposés par le représentant du CCPL lors de la rencontre du 21 septembre 2006

• Mécanisme de traitement des plaintes

M.J. Gauthier rappelle les engagements du MDDEP dans la déclaration de services aux citoyens notamment en ce qui a trait aux plaintes à caractère environnemental. De plus, elle rappelle le processus de traitement des plaintes et précise que ce processus formel, structuré et rigoureux est appliqué par toutes les directions régionales du ministère. D. Morissette mentionne l'insatisfaction des citoyens du secteur qu'il représente concernant le processus de traitement des plaintes.

Il est proposé par D. Morissette et secondé par D. Fafard de former un groupe de travail composé d'un représentant du MDDEP (CCEQ), d'un représentant de BFI (J.C. Marron) et du représentant du CCPL (D. Morissette) afin d'analyser le processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP ainsi que le suivi auprès de BFI afin de le bonifier.

J.C. Marron dépose un document intitulé : Chronique environnementale, BFI, identifiant un numéro de téléphone mis en place par BFI permettant également aux citoyens de faire connaître à BFI les inconvénients ressentis.

• Rapport suivi des plaintes depuis la dernière rencontre

M.J. Gauthier dépose le document : Registre des plaintes Lachenaie-BFI au 15 novembre 2006.

Suite aux discussions, il est demandé au MDDEP d'évaluer la possibilité dans le respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels d'identifier à tout le moins le secteur d'où provient la plainte. Dans la section : remarques, le libellé « opérations normales au LES » porte à confusion. Il est suggéré de modifier la formulation, à titre d'exemple : pas de bris constaté, aucun événement particulier. Il est également demandé à BFI d'analyser les odeurs perçues (rapports du Comité des odeurs) en relation avec les plaintes reçues par le MDDEP.

De plus, le CCPL indique qu'il demandera aux citoyens de leur secteur d'adresser les plaintes le plus rapidement soit sans délai au MDDEP dès la constatation d'une situation désagréable ou d'un inconvénient pouvant être associée aux activités du site.

8. Règlement de régie interne du Comité de vigilance

Pour faciliter et favoriser les échanges constructifs entre les participants et mieux encadrer le déroulement des rencontres du Comité, il est proposé par D. Pilon secondé par L. Tremblay de prendre acte du dépôt du document intitulé : Règlement de régie interne du comité de vigilance et pour discussion à la prochaine rencontre du Comité.

9. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le mercredi 31 janvier 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne.

10. Varia :

- **documents transmis par BFI**

Dans les documents transmis par BFI, il est identifié, en regard des biogaz, plusieurs dépassements. J.C. Marron indique que ces dépassements sont en relation avec d'importants travaux effectués à une grosse conduite suite à un affaissement.

- **lettre du MDDEP datée du 10 août 2006**

D.Fafard demande des informations relativement à une lettre sous la signature de Bob van Oyen, sous-ministre adjoint au MDDEP concernant un avis de projet BFI.

Il est proposé par P. Peltier-Rivest secondé par D.Fafard que BFI et le MDDEP informe les membres du Comité du processus identifié dans cette lettre.

D. Fafard fera parvenir copie de la lettre qui sera annexé au compte rendu de la rencontre.

Rédigé le 8 décembre 2006

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : BFI, Liste des documents transmis au MDDEP.

Document 2 : Mesures de suivi et d'atténuation, Engagements de BFI, Usine de Triage Lachenaie Ltée envers le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie Ltée à fin octobre 2006.

Document 3 : Chronique environnementale, BFI Usine de triage Lachenaie et formulaire d'enregistrement et de suivi d'une plainte.

Document 4 : MDDEP, Registre des plaintes, Lachenaie - BFI, au 15 novembre 2006.

Document 5 : Projet de Règlement de régie interne du Comité de vigilance.

Document 6 : Lettre datée du 10 août 2006 sous la signature du sous-ministre adjoint à l'analyse et à l'expertise régionales et aux études économiques.

Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 31 janvier 2007, à compter de 18h00

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents :

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger,
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur
Daniel Morissette,
Carrefours des fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

Invités :

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
MDDEP, madame Hélène Proteau, (CCEQ, Lanaudière-Laurentides),
MDDEP, monsieur Éric Gauthier, (CCEQ, Lanaudière).

Étaient absents :

CMM, monsieur Simon Lafrance,
Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Denis Lévesque secondé par Denis Fafard de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Dominique Roy secondé par Renaud Lemieux d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

8-varia : - zone tampon

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2006

Il est proposé par Dominique Roy secondé par Renaud Lemieux d'adopter le compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2006.

Adopté à l'unanimité

Suivi du compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2006

BFI, Liste et documents transmis au MDDEP :

Il est convenu que BFI transmettra désormais la liste et les documents par courriel aux membres du Comité. Le secrétaire du Comité fournira à BFI les adresses électroniques.

10-varia : Lettre du MDDEP

J.C. Marron informe les membres du Comité du dépôt, au début janvier 2007, auprès du MDDE d'un avis de projet amendée pour la deuxième phase de l'agrandissement nord du site. BFI a d'ailleurs reçu du MDDEP la *directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement d'un projet de lieu d'agrandissement sanitaire.*

Afin d'informer la population de la démarche entreprise par BFI, un avis paraîtra dans les journaux locaux.

Il est convenu que BFI transmettra, par courriel, aux membres du Comité copie de l'avis de projet amendé, de l'avis public ainsi que la liste et les dates de parution dans les journaux locaux.

Les membres du Comité demande au MDDEP copie de la *directive* transmise à BFI en conformité avec la LAI.

BFI entend déposer l'étude d'impact en février 2007 et vise à obtenir les autorisations requises en novembre 2007.

D. Fafard dépose le document : Échéancier maître typique pour la mise en route d'une nouvelle infrastructure d'élimination ou d'enfouissement, tiré du Rapport intérimaire, Commission de l'environnement, CMM 8 décembre 2006 et s'interroge sur le délai visé par BFI.

Il est proposé par D. Fafard secondé par D. Lévesque qu'à la prochaine rencontre une discussion portant sur l'écart entre le calendrier de la CMM et celui visé par BFI puisse se tenir afin d'éclairer le Comité sur les prochaines étapes dans le processus d'agrandissement du site BFI-Lachenaie. Le MDDEP présentant en premier le processus et délais, dans un deuxième temps, la CMM présentant le contexte du document, le processus et l'échéancier typique et pour terminer la présentation par BFI de son calendrier.

La présence du représentant de la CMM ainsi que du MDDEP est requise.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par D. Fafard secondé par D. Morissette qu'à la prochaine rencontre le MDDEP présente au Comité la *directive* transmise à BFI; que BFI présente, à tout le moins, la table des matières de l'étude d'impact et ce, afin de faire le lien entre les deux documents.

Adopté à l'unanimité.

En lien avec la lettre datée du 10 août 2006 du MDDEP, D. Fafard mentionne qu'il y est indiqué que le gouvernement n'a utilisé ces pouvoirs que pour un nombre restreint de sites. En 2003 pour BFI et, avec le calendrier optimiste de BFI proposé, verra-t-on une autre occasion restreinte ? De plus, celui-ci s'interroge si, dans une situation d'urgence, le ministre peut répartir les matières résiduelles dans des sites voisins.

Le Secrétaire informe le Comité que le MDDEP avait prévu d'informer le Comité du processus (projet de loi 107 adopté le 2 décembre 2005) identifié dans cette lettre à la prochaine rencontre.

D. Morissette demande que BFI énonce et présente le besoin, la motivation justifiant la demande d'agrandissement du site. Il est mentionné que la rencontre du Comité n'est pas de se substituer au BAPE et que les présentations doivent être d'information et non argumentaire.

4. État d'avancement : annexe II, Mesures de suivi et d'atténuation

J.C. Marron rappelle les engagements de BFI Usine de Triage Lachenaie envers le MDDEP, dépose le document intitulé : Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie Ltée à fin janvier 2007 et fait la présentation de l'état d'avancement des travaux.

De plus, J.C. Marron rappelle aux membres du Comité qu'en relation avec l'engagement 11 relativement à la rémunération forfaitaire de \$100.00 par réunion et les frais de kilométrage pour les citoyens participant aux réunions, de lui transmettre à l'adresse courriel suivante : jean-claude.marron@bficanada.com leur adresse postale et les frais de kilométrage pour assister aux rencontres du Comité afin qu'il puisse donner suite à cet engagement.

5. Retour avec les représentants de BFI sur les épisodes d'odeurs répétitives durant le mois de décembre 2006, janvier 2007 et analyses des causes.

Absence de réponses du MDDEP aux plaintes d'odeurs répétées des citoyens durant la périodes des Fêtes

H. Proteau rappelle le processus de traitement des plaintes en faisant référence au dépliant : Le traitement des plaintes à caractère environnemental. Elle mentionne que le traitement des plaintes en temps réel est privilégié. J.C. Marron souligne également la volonté de BFI de traiter les plaintes en temps réel. Ainsi, lorsqu'une plainte est signalée à nos bureaux durant les heures d'ouverture, le technicien au dossier E. Gauthier se rend sur les lieux afin de valider l'information et de faire le lien avec les opérations sur le site de BFI. Lorsque les plaintes sont transmises à l'extérieur (fin de semaine, période des Fêtes) des heures normales (plaintes en différé) toutes ces plaintes sont traitées dès son retour au bureau.

Le groupe de travail composé d'un représentant du CCEQ (H. Proteau), d'un représentant de BFI (J.C. Marron) et du représentant du CCPL (D. Morissette) afin de bonifier le processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP s'est d'ailleurs réuni le 25 janvier 2007. Suite à cette rencontre, H. Proteau indique que la rétroaction auprès du citoyen déposant une plainte au MDDEP se fera dans les 30 jours (dans le dépliant il est indiqué 40 jours) pour faire état de la situation et des actions prises. En regard des plaintes déposées dernièrement, H. Proteau indique qu'elle a répondu par lettre à ces citoyens leur expliquant le processus de traitement des plaintes à caractère environnemental et les actions prises suite à une plainte.

Le document : Registre des plaintes vs LES BFI/UTL du 2006-11-01 au 2007-01-30 est déposé. Suite aux discussions, il est souligné que le libellé dans la colonne : Remarque porte toujours à confusion. Le Comité comprend qu'il n'y a pas toujours un lien de cause à effet à l'égard d'une plainte mais l'objectif ne devrait-il pas d'avoir une explication en lien avec la plainte, d'indiquer les observations contenues dans le

rapport d'inspection. Ainsi, sur une certaine période pouvoir établir un diagnostic, la dynamique du site en relation avec les plaintes.

Il a été convenu que cet aspect serait également discuté par le groupe de travail afin de proposer un ajustement ou un ajout à ce document.

6. Règlement de régie interne du Comité de vigilance

Les membres du Comité ont tenu une discussion concernant le projet de règlement de régie interne déposé pour discussion. Un projet modifié prenant compte des commentaires émis et consensus obtenu sera produit pour une discussion à une rencontre ultérieure. Le secrétaire dépose un extrait (art.72 à 79) du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles.

7. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le jeudi 22 février 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne

8. Varia :

- **Zone tampon**

D. Fafard dépose un communiqué de la CMM daté du 22 mars 2004 intitulé : Réalisation du projet d'agrandissement du LES de Lachenaie, qui fait état d'un comité de travail en relation avec la zone tampon. D. Fafard demande si le représentant de la CMM peut à la prochaine rencontre présenter les résultats des travaux du comité de travail et sa composition.

Rédigé le 7 février 2007

Révisé le 14 février 2007

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : BFI, Liste des documents transmis au MDDEP.

Document 2 : Mesures de suivi et d'atténuation, Engagements de BFI, Usine de Triage Lachenaie Ltée envers le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie ltée à fin janvier 2007.

Document 3 : Dépliant : MDDEP Le traitement des plaintes à caractère environnemental, 2006.

Document 4 : MDDEP, Registre des plaintes, Lachenaie - BFI, au 15 novembre 2006.

Document 5 : Échéancier maître typique pour la mise en route d'une nouvelle infrastructure d'élimination ou d'enfouissement

Document 6 : Communiqué : Réalisation du projet d'agrandissement du LES de Lachenaie, CMM, 22 mars 2004.

Document 7 : Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, art.72 à 79.

Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 22 février 2007, à compter de 18h00

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents :

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger,
Comité des Citoyens de la Presqu'Ile-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur
François Valiquette,
Carrefours des fleurs (Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
CMM, monsieur Simon Lafrance,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

Invités :

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
MDDEP, monsieur Jean Mbaragga, (Direction des évaluations environnementales),
MDDEP, monsieur Jean Rivet, (DRAER, Montréal-Laval- Laurentides- Lanaudière),
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAER, Lanaudière).

Étaient absents :

Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Jean-François Lévêque.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Denis Lévesque secondé par Renaud Lemieux de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renaud Lemieux secondé par Denis Lévesque d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 31 janvier 2007

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Ghislain Bélanger d'adopter le compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2006 tel que modifié :
page 5, premier paragraphe à la suite de : rapport d'inspection. Ajouter la phrase suivante : Il a été soulevé qu'une problématique de contrôle existait dans le champ 3 secteur Est au niveau du captage des biogaz et du dépassement de la norme du 500 ppm (Hot Spot).

Adopté à l'unanimité

Suivi du compte rendu de la rencontre du 31 janvier 2007

3. Adoption et suivi du compte rendu du 15 novembre 2006

Suivi du compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2006

Varia 10 : Lettre du MDDEP datée du 10 août 2006

J. Mbaraga mentionne que le projet de loi 107 adoptée le 2 décembre 2005 permet au gouvernement, lorsqu'il le juge nécessaire et indispensable, d'autoriser un projet pour une période pouvant aller jusqu'à 2 ans. Le gouvernement doit faire état de la situation qui justifie cette autorisation. Dans ces situations, qui peuvent être qualifiées d'urgentes, il n'y a pas de consultation formelle (BAPE) sur le projet. À sa connaissance, cette disposition n'a été utilisée qu'à quatre reprises.

Suivi du compte rendu du 31 janvier 2007

8-varia :

- Zone tampon

S. Lafrance indique qu'il a pris connaissance du communiqué du 22 mars 2004. Il n'a pas toutes les informations requises et reviendra auprès des membres du comité sur ce sujet à la prochaine rencontre.

4. MDDEP - Présentation des étapes à réaliser et des délais à respecter dans le processus d'agrandissement du site BFI-Lachenaie

J. Mbaraga dépose un tableau présentant les étapes à réaliser ainsi que les délais qui y sont normalement associés. Les délais identifiés dans le tableau sont des délais moyens.

Il indique que dans le cadre des projets industriels, un délai de quinze mois doit être respecté. Ainsi, dans les autres secteurs tels que les lieux d'enfouissement, un délai de quinze mois est également visé, et ce pour les étapes dont le MDDEP est responsable. À titre d'exemple, un promoteur peut, suite à la réception de la *directive*, prendre plusieurs mois avant de transmettre les documents au MDDEP pour l'étape subséquente soit l'analyse de la recevabilité. Également, les délais présentés peuvent être moindres selon la rapidité de réalisation du promoteur pour certaines étapes. À sa connaissance, les projets concernant les LES, LET requièrent des délais (responsabilité MDDEP) d'environ de 12-13 mois.

Deux étapes ont un délai règlementés soit la période d'information publique qui est d'une durée de 45 jours et la partie audience publique qui doit être d'un maximum de 4 mois.

J. Mbaraga explique brièvement chacune des étapes. Il indique entre autre, que la directive transmise à BFI est une directive type pour les LES, LET et n'est pas personnalisée pour chaque demande ou site. La directive est également disponible sur le site Web du MDDEP. La directive actuelle a été produite en 1993, amendée en 1995 et 2000. Les ministères concernés sont consultés lors des mises à jour.

De plus, il précise que lors de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact par la Direction des évaluations environnementales, les autres ministères sont également consultés et sollicités à fournir leurs commentaires.

5. MDDEP - Présentation de la *Directive* transmise à BFI

J. Mbaraga présente et explique brièvement les éléments de la *directive*. Il rappelle que celle-ci indique à l'initiateur du projet, la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement qu'il doit réaliser. Le MDDEP révisé périodiquement la directive afin d'en actualiser le contenu.

6. CMM - Présentation et contexte du document : Échéancier maître typique pour la mise en route d'une nouvelle infrastructure d'élimination ou d'enfouissement tiré du Rapport intérimaire, Commission de l'environnement, CMM, 8décembre 2006.

S. Lafrance informe les membres du comité que ce document a été préparé pour illustrer les étapes (4 grandes étapes selon le document) à réaliser pour la mise en route d'un nouveau site et ce, sur un horizon de 5-10 ans. Il est souligné que l'étape de recherche préalable de sites potentiels n'est pas incluse.

7. BFI - Présentation du calendrier prévu pour l'agrandissement

J.C. Marron présente le calendrier préparé par BFI pour le processus d'autorisation de l'expansion Nord sans interruption de service. Ainsi, l'avis de projet amendé vise la même zone que celle présentée en 2003. L'avis de projet actuel représente 26,5 millions tonnes métriques (soit 33 millions -6,5 millions décret 89-2004) avec une hauteur de 40 m. du niveau naturel. En regard à l'avis de projet amendé, le MDDEP précise que l'on recommence le processus, la démarche.

J.C. Marron indique que l'échéancier a été bâti à rebours à partir de la fin de l'exploitation prévue de la zone actuellement autorisée et en prenant en considération l'aménagement d'une nouvelle cellule préférablement sur un sol gelé (étant donné l'argile) et en décalant le tout selon les étapes à réaliser et en respectant les délais obligatoires.

Il n'y a pas de délai négocié avec le MDDEP dans ce calendrier. La fin estimée de l'exploitation est avril- mai - juin 2008 et ce, en relation avec les volumes prévus au décret 89-2004. BFI a entrepris ses démarches à la suite du jugement rendu à l'encontre de la requête introductive.

8. BFI - Présentation de l'étude d'impact (Table des matières)

J.C. Marron mentionne que le document de l'étude d'impact est actuellement en élaboration. Il est prévu le dépôt de l'étude d'impact au MDDEP au plus tard fin mars 2007. BFI parle d'une étude d'impact actualisée et cherche également une façon d'identifier dans le document (2002) les ajouts. À titre d'exemple, les données disponibles de l'étude sur les eaux souterraines (datation), les mesures des COV, etc..

J.C. Marron indique qu'il prend note des commentaires soulevés en relation avec le tableau 5 de la directive et des études associées à la santé.

9. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le mercredi 2 mai 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne

10. Varia :

Rédigé le 26 février 2007

Révisé le 20 mars 2007

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : MDDEP, Les étapes du processus et les délais moyens.

Document 2 : MDDEP, Notes explicatives, Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, art. 72, Comité de vigilance

Document 3 : BFI Usine de triage Lachenaie Ltée, Processus d'autorisation de l'expansion Nord, 14 décembre 2006.

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 2 mai 2017, compter de 19h

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Roger Carrier,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Ville de Repentigny, Me Patrice Peltier Rivest,
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,
Carrefours des fleurs (Ville de Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Sylvain Crevier,
CMM, monsieur Simon Lafrance,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

Invités

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
MDDEP, madame Sylvie Houde, (CCEQ, Lanaudière),
MDDEP, monsieur Éric Gauthier, (CCEQ, Lanaudière),

Étaient absents

Ville de Mascouche, monsieur Luc Tremblay,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Roger Carrier secondé par Renaud Lemieux de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation des membres

Le secrétaire présente aux membres monsieur Sylvain Crevier représentant des citoyens nommé par la Ville de Charlemagne en remplacement de J.F. Lévêque.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger Carrier secondé par Simon Lafrance d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007

Il est proposé par Bernard Boudreau secondé par Daniel Pilon d'adopter le compte rendu de la rencontre du 22 février 2007.

Adopté à l'unanimité

Suivi du compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007

- **Zone tampon**

S. Lafrance indique que selon les informations obtenues, la CMM était, à la période d'émission du communiqué le 22 mars 2004, en demande en vue de se doter d'un fond métropolitain pour acquérir des terrains. Il n'y a pas eu de suite.

Le projet de schéma d'aménagement de la CMM prévoit une zone tampon pour les nouveaux sites.

5. Projet d'agrandissement du site BFI Lachenaie État de situation

J.C. Marron informe les membres du comité que contrairement à ce qui avait été prévu soit un document actualisé de l'étude d'impact celui-ci sera repris au complet. Le dépôt du document au MDDEP est maintenant prévu à la fin mai 2007, soit deux mois plus tard que prévu selon l'échéancier initial.

Plusieurs membres du Comité s'informent auprès de J.C. Marron de la possibilité pour BFI d'invoquer l'urgence de la situation prévue à la loi 107. Celui-ci indique que pour l'instant ce n'est pas ce qui est envisagé. Par contre, il mentionne que la marge de manœuvre qui existait est pour le moment réduite. Ainsi, le dossier est suivi et analysé selon son évolution et selon les différentes étapes du processus. BFI prévoit avoir un portrait plus clair de la situation en juillet 07.

BFI a indiqué qu'il ne comptait pas utiliser dans l'étude d'impact ni les registres de plaintes des citoyens ni ceux du comité des odeurs, sous prétexte que ces données ne sont pas représentatives des impacts réels que subissent les citoyens depuis le début du présent permis d'exploitation. Pour obtenir des données plus «objectives», BFI a l'intention d'envoyer son propre personnel pour prendre des mesures dans les quartiers les plus exposés.

Par la suite, les échanges ont porté sur des questionnements concernant certains volets de l'étude d'impact notamment des apports des autres sources de pollution, du bruit, des épisodes d'odeurs.

Il est proposé par R. Carrier secondé par P. Peltier-Rivest que la prochaine rencontre du Comité soit fixée dès juin prochain.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par P. Peltier-Rivest secondé par R. Carrier que les membres du Comité demande à BFI- Lachenaie de recevoir copie de l'étude d'impact qui sera déposée au MDDEP.

Adopté à l'unanimité

6. Contrat long terme donné BFI par la Ville de Laval pour l'enfouissement de ses matières résiduelles

J.C. Marron indique que la gestion du contrat à long terme accordé à BFI par Ville de Laval s'inscrit dans le tonnage annuel autorisé soit 1million 300 milles tonnes et ne diminue pas la période d'exploitation prévue. Dans l'hypothèse d'une fermeture du site, la problématique des contrats en cours s'appliquera et les matières résiduelles seront redirigées vers d'autres sites.

7. Présentation des avis d'infractions 2 6 ce jour par le MDDEP ainsi que les mesures prises par BFI pour corriger la situation

S. Houde et E. Gauthier déposent et expliquent aux membres les deux avis d'infractions datés du 13 juillet 2006 (découlant de l'inspection du 5 juillet 2006) et 7 décembre 2006 (suite à une plainte d'odeurs sur le site et en périphérie) transmis à

BFI Lachenaie en 2006 ainsi que les mesures prises par BFI pour corriger la situation. Les travaux correctifs ont été réalisés à la satisfaction du MDDEP.

Il est souligné l'efficacité de l'intervention du MDDEP lors de l'évènement de décembre 2006. E. Gauthier souligne que lors de plaintes en temps réel (sans délai), un technicien du MDDEP peut se déplacer et constater les faits sur le site et dans le milieu environnant. C'est ce qui s'est produit pour cet évènement.

8. Registre des plaintes depuis les deux dernières rencontres du Comité et rapport du MDDEP sur les activités ou problèmes particuliers au site de BFI durant cette période

S. Houde et E. Gauthier présente le document : Registre des plaintes / BFI avril 2007 et répondent aux questions concernant certains événements. Il est mentionné de nouveau qu'il est difficile de faire un suivi sur le site ou dans les environs lorsque la plainte est transmise quelques ou parfois plusieurs jours après l'évènement. Lorsqu'une plainte est transmise au moment de l'évènement, des vérifications sont alors faites sur le site de BFI et les environs et ceci permet de faire les constatations d'usages.

J.C. Marron informe les membres du Comité de deux chroniques environnementales qui ont parues dans les médias locaux dernièrement. L'une invitait les citoyens à lui rapporter les inconvénients à un numéro de téléphone mise en place à cette fin et l'autre invitait les citoyens à participer aux activités du comité sur les odeurs.

9. État de situation Groupe de travail Bonification du processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP et Registre des plaintes vs LES BFI UTL document du MDDEP

S. Houde informe les membres du Comité que la prochaine rencontre du Groupe de travail est prévue le 24 ou le 25 mai 2007.

1 . État d'avancement annexe II, Mesures de suivi et d'atténuation

J.C. Marron rappelle les engagements de BFI Usine de Triage Lachenaie envers le MDDEP et dépose le document intitulé : Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie Ltée à fin avril 2007. Il fait la présentation de l'état d'avancement des travaux. Ainsi, le Comité constate que l'ensemble des engagements est en phase réalisation, phase opération, à l'exception de la rampe mobile d'aspersion dont l'installation sera complétée dans les semaines à venir.

En relation avec l'effarouchement des goélands, Me Rivest fait part au aux membres du Comité , qu'un comité conjoint Repentigny - Terrebonne composé entre autre de

représentants des municipalités de Repentigny, de Terrebonne, de BFI-Lachenaie, du site de Sainte-Sophie, de l'UQAM, d'Environnement-Canada a été mis en place. Un programme d'étude sur la localisation de la migration des goélands ainsi que sur la nourriture consommé par les oisillons sera entrepris. Il mentionne qu'une visite de l'Île Deslauriers (date à préciser) est prévue. L'invitation sera transmise aux membres du Comité BFI-Lachenaie.

11. Règlement de régie interne du Comité de vigilance

Le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

12. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le mardi 19 juin 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne.

Le sujet de la rencontre : Projet d'agrandissement du site BFI-Lachenaie; le point sur le dépôt de l'étude d'impact au MDDEP et présentation de celle-ci.

13. Varia

Aucun sujet.

Rédigé le 09 mai 2007

Révisé le 22 mai 2007

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : BFI, Liste des documents transmis au MDDEP.

Document 2 : MDDEP, Registre des plaintes, Lachenaie - BFI, au 23 avril 2007.

Document 3 : BFI, Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie ltée à fin avril 2007.

Document 4 : Charlemagne, Résolution 07-03-042 Ville de Charlemagne.

Document 5 : MDDEP, Avis d'infraction 13 juillet 2006.

Document 6 : BFI - réponse avis d'infraction 13 juillet 2006.

Document 7 : MDDEP, Avis d'infraction 7 décembre 2006 et réponse BFI.

Document 8 : BFI, Chroniques environnementale.

Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement sanitaire
BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu
Rencontre du 19 juin 2017, compter de 18h

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger,
Carrefours des fleurs (Ville de Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Sylvain Crevier,
CMM, monsieur Simon Lafrance,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

Invités

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAER, Lanaudière),

Étaient absents

Ville de Mascouche, madame Lyne Talbot,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau,
Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Renaud Lemieux secondé par Dominique Roy de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation des membres

Le secrétaire informe les membres du comité la nomination de madame Lyne Talbot, comme représentante de la Ville de Mascouche au sein du comité de vigilance en remplacement de monsieur Luc Tremblay.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Renaud Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007

Il est proposé par Simon Lafrance secondé par Sylvain Crevier d'adopter le compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007, tel que modifié :

Modifier page 2 :

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007

par

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 22 février 2007

Modifier page 4 :

10. État d'avancement : annexe II, Mesures de suivi et d'atténuation

En relation avec l'effarouchement des goélands, Me Rivest fait part aux membres du Comité, qu'un comité conjoint Repentigny - Terrebonne composé entre autre de représentants des municipalités de Repentigny, de Terrebonne, de BFI-Lachenaie, du site de Sainte-Sophie, de l'UQAM, d'Environnement-Canada a été mis en place. Un programme d'étude sur la localisation de la migration des goélands ainsi que sur la nourriture consommé par les oisillons sera entrepris. Il mentionne qu'une visite de l'Île Deslauriers (date à préciser) est prévue. L'invitation sera transmise aux membres du Comité BFI-Lachenaie.

par

En relation avec l'effarouchement des goélands, Me Rivest fait part aux membres du Comité, qu'un *comité régional de concertation et de coordination* Repentigny -

Terrebonne composé entre autre de représentants des municipalités de Repentigny, de Terrebonne, de Charlemagne, de BFI-Lachenaie, du site de Sainte-Sophie, du Service canadien de la Faune, de l'UQAM et de l'UPA a été mis en place. La stratégie élaborée par ce comité vise, entre autres, l'étude et le contrôle de la colonie de l'Île Deslauriers. Me Rivest mentionne qu'une visite de l'Île Deslauriers (date à préciser) est prévue. L'invitation sera transmise aux membres du Comité BFI-Lachenaie.

Adopté à l'unanimité

Suivi du compte rendu de la rencontre du 2 mai 2007

- Groupe de travail : Bonification du processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP et Registre des plaintes vs LES BFI/UTL (document du MDDEP)

Le groupe de travail a tenu une rencontre. Ce sujet sera traité à la prochaine rencontre.

5. Projet d'agrandissement du site BFI Lachenaie Présentation de l'étude d'impact État de situation

J.C. Marron informe les membres du comité que contrairement à l'échéancier prévu l'étude d'impact n'est pas déposée au MDDEP. Le dépôt de l'étude d'impact est maintenant prévu à la mi-juillet 2007. Des éléments à finaliser en relation, entre autres, avec la qualité de l'air (ex. suivi du méthane, COV), les odeurs (étude terrain débutée en mai 2007), le rapport d'étape de la datation des eaux souterraines, etc. doivent être intégré au document. De plus, une rencontre est prévue le 20 juin 2007 avec le MDDEP pour préciser les informations à intégrer dans le volet : qualité de l'air.

Par la suite, les échanges ont porté sur les questionnements des membres en relation avec l'échéancier initial, les délais prévus dans le cadre des audiences publiques. Les membres s'informent de la possibilité pour BFI d'invoquer l'urgence de la situation prévue à la loi 107. J.C. Marron indique que BFI y pense sérieusement étant donné la contrainte de réalisation des travaux dans une période autre qu'en hiver. Par contre, le dossier est suivi et analysé selon son évolution et selon les différentes étapes du processus.

M.J. Gauthier rappelle que dans le cadre de la loi 107, le promoteur doit déposer une demande en ce sens auprès du MDDEP; qu'une évaluation des motifs soutenant la demande est effectuée par le ministère; et, s'il y a lieu soumis au conseil des ministres pour l'adoption d'un décret.

Il est demandé à BFI que les membres du comité soient informés dans le cas où l'entreprise entreprendrait cette démarche.

6. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le mercredi 19 septembre 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne.

Thématique proposée : le bruit

7. Varia

Aucun sujet.

Rédigé le 04 juillet 2007

Révisé le 12 juillet 2007

AL/

Comité de vigilance Lieu d'enfouissement sanitaire BFI Usine de triage Lachenaie ltée

Compte rendu Rencontre du 19 septembre 2007, à compter de 18h00

Tenue à la salle de conférence
MRC Les Moulins
148, rue Saint-André
Terrebonne

Étaient présents :

MRC L'Assomption, monsieur Denis Fafard,
MRC Les Moulins, monsieur Daniel Pilon,
Ville de Charlemagne, monsieur Bernard Boudreau,
Ville de Repentigny, monsieur Ghislain Bélanger,
Ville de Mascouche, madame Lyne Talbot,
Carrefours des fleurs (Ville de Terrebonne), monsieur Renaud Lemieux,
Représentant des citoyens Ville de Mascouche, monsieur Dominique Roy,
CMM, monsieur Simon Lafrance,

Secrétaire du Comité de vigilance, monsieur Alain Lavoie,

Invités :

BFI, Usine de Triage Lachenaie ltée, monsieur Jean Claude Marron,
MDDEP, madame Marie-Josée Gauthier, (DRAER, Lanaudière),
MDDEP, madame Hélène Proteau, (CCEQ, Lanaudière),
MDDEP, monsieur Éric Gauthier, (CCEQ, Lanaudière),

Étaient absents :

Ville de Terrebonne, monsieur Denis Lévesque,
Représentants des citoyens Ville de Charlemagne, monsieur Sylvain Crevier,
Comité des Citoyens de la Presqu'Île-Lanaudière (Repentigny) (CCPL), monsieur Daniel Morissette,
Consortium L'Écho-Logique, monsieur Stéphane Leclerc.

1. Désignation d'un président d'assemblée

Il est proposé par Daniel Pilon secondé par Ghislain Bélanger de désigner le Secrétaire président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation des membres

Le Secrétaire souhaite la bienvenue à madame Lyne Talbot représentante de la Ville de Mascouche.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Fafard secondé par Renaud Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 19 juin 2007

Il est proposé par Dominique Roy secondé par Renaud Lemieux d'adopter le compte rendu de la rencontre du 19 juin 2007.

Adopté à l'unanimité

Suivi du compte rendu de la rencontre du 19 juin 2007

5. Projet d'agrandissement du site BFI - Lachenaie - Présentation de l'étude d'impact - État de situation

J.C. Marron informe les membres du comité que l'étude d'impact devrait être déposée au MDDEP d'ici une semaine.

Suite aux questions des membres, J.C. Marron indique que la capacité maximale du site devrait être atteinte fin mai 2008. Il mentionne que le recours à la Loi 107 (décret d'urgence) est envisagé par BFI (pour une période de deux ans) et qu'un document est en préparation à cet effet.

Il est demandé à BFI que les membres du comité soient informés dans le cas où l'entreprise déposait une demande auprès du MDDEP en ce sens.

6. État d'avancement : annexe II, Mesures de suivi et d'atténuation

J.C. Marron dépose le document : Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie Ltée à fin de septembre 2007 (Document 2). Il présente, commente l'état de réalisation et les problématiques associées à chaque engagement, entres autres, le suivi des mesures de l'air des nez électroniques par Odotech; l'installation des rampes d'aspersion (ligne fixe et ligne mobile qui seront en opération jusqu'au premier gel; les puits de captage de biogaz; l'étude scientifique des eaux souterraines par l'École polytechnique de Montréal (premier rapport préliminaire joint au compte rendu : Document 4); l'effarouchement des goélands.

Tous les engagements pris ont été réalisés.

- **Modification au certificat d'autorisation en regard des engagements (mesures d'atténuation) pris lors du procès relativement à la requête introductive d'instance en injonction**

M.J. Gauthier indique que le MDDEP n'a pas modifié le certificat d'autorisation à ce jour. Par contre, celle-ci précise que tous les protocoles ont été approuvés par le MDDEP.

7. État de situation Groupe de travail : Bonification du processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP

Le groupe de travail composé d'un représentant du CCEQ (H. Proteau), d'un représentant de BFI (J.C. Marron) et du représentant du CCPL (D. Morissette) afin de bonifier le processus de traitement et d'acheminement des plaintes au MDDEP s'est réuni à quelques reprises.

H. Proteau rappelle que le traitement des plaintes se fait en conformité avec la Déclaration de services aux citoyens du CCEQ et selon la Politique sur le traitement des plaintes à caractère environnemental. Celle-ci rappelle le processus actuel de traitement des plaintes à l'intérieur des heures ouvrables (réception et traitement des plaintes par E. Gauthier) et en dehors des heures ouvrables (réception des plaintes par boîte vocale, par courriel ou par Urgence-Environnement qui, selon le cas, peuvent susciter une vérification terrain).

Le groupe de travail a collaboré à l'établissement d'un formulaire de plaintes en ligne. Actuellement, le volet informatique est en développement. Le produit sera présenté incessamment au Comité et avant sa mise en ligne.

8. Registre des plaintes depuis les deux dernières rencontres du Comité et rapport du MDDEP sur les activités ou problèmes particuliers au site de BFI durant cette période

E. Gauthier présente le registre de janvier à septembre 2006. 333 plaintes ont été reçues depuis le début de l'année. Les plaintes ne sont pas regroupées par évènement. Un même évènement peut avoir eu plusieurs signalements ou plaintes. La majorité des plaintes proviennent du secteur de la Presqu'île; peu de plaintes proviennent du secteur du Carrefour des fleurs. H. Proteau mentionne qu'en janvier 2007 une lettre a été transmise à toutes les personnes qui, depuis deux ans, avaient adressé une plainte. L'envoi totalisait 35 lettres.

E. Gauthier indique qu'il est difficile, lorsque la plainte n'est pas en temps réel, de relier une plainte à une activité, à une opération sur le site. Malgré tout, toutes les plaintes sont traitées, validées, et vérifiées sur le terrain lorsque possible (plainte en temps réel) et une validation, vérification avec les activités sur le site de BFI est effectuée.

9. BFI - Programme de suivi des odeurs sur le terrain et corrélation avec le registre des plaintes et rapport du MDDEP.

J.C. Marron indique qu'un contrôle en continu (24 heures/par jour) des odeurs a été réalisé cet été (soit une période de 3 mois) par des étudiants engagé par BFI. Les étudiants ont été formés par Odotech. La surveillance se poursuivra jusqu'à la fin octobre 2007, mais sur une plage horaire réduite. De plus, il mentionne que de nouvelles personnes ont été recrutées et formées par Odotech pour participer au comité de citoyens pour le suivi des odeurs.

J.C. Marron fait part des constatations qui ont pu être réalisées au cours de l'été comme : les odeurs de biogaz sont plus perceptibles le soir et la nuit; la relation des plaintes liées au biogaz et le creusage des puits de captage qui ont amené l'achat d'un nouvel équipement et l'ajout de précautions lors de ces travaux, la direction des vents dans le quartier de la presqu'île.

Il est de l'intention de BFI de produire un rapport sur la problématique du suivi des odeurs sur le terrain et de mettre en corrélation les observations terrains, les plaintes, et la modélisation qui a été produite dans le cadre de l'étude d'impact afin d'identifier les améliorations à effectuer.

10. Prochaine rencontre ou calendrier de rencontres du Comité

La prochaine rencontre du Comité est fixée le mercredi 21 novembre 2007, 18h00, à la salle de conférence, MRC Les Moulins, 148, rue Saint-André, Terrebonne.

Sujets proposés :

- Projets d'agrandissement du site BFI - Lachenaie - État de situation
- Bonification du processus de traitement et d'acheminement des plaintes (groupe de travail)
- Thématique : Le bruit

11. Varia :

Aucun sujet.

Rédigé le 25 septembre 2007

Révisé le 28 septembre 2007

AL/

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : BFI, Liste des documents transmis au MDDEP.

Document 2 : BFI, Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie ltée à fin septembre2007.

Document 3 : MDDEP, Registre des plaintes, Lachenaie - BFI, janvier à septembre 2007.

Document 4 : BFI, Rapport d'avancement, Projet de recherche sur l'argile Champlain, École polytechnique Montréal, 7 juin 2007.

DOCUMENTS TRANSMIS AU MDDEP

PÉRIODE: 20 avril au 10 septembre 2007

NUMÉRO	DATE D'EXPÉDITION AU MDDEP	TITRE DU DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	TYPE DE DOCUMENT	AUTEUR
1	23 avril, 2007	AttestationsC : Aménagement de la couche de drainage du système de captage du lixiviat, à la hauteur des drains de captage 19 à 24 (30 mars 2007)	23 avril, 2007	Lettre	BFI
2	23 avril, 2007	AttestationsC : Aménagement du système de captage de lixiviat, drains 19 à 24 (12 avril 2007)	23 avril, 2007	Lettre	BFI
3	23 avril, 2007	AttestationsC : Aménagement de la couche de drainage du système de captage du lixiviat, à la hauteur des drains de captage 19 à 24 (16 avril 2007)	23 avril, 2007	Lettre	BFI
4	24 avril, 2007	Échantillonnage des biogaz - Mars 2007C	24 avril, 2007	Rapport	Biothermica
5	1er mai 2007	Rejet d'eau traitée - Avril 2007C	1er mai 2007	Rapport	BFI
6	2 mai, 2007	Condition 12 - Mars 2007C	2 mai, 2007	Lettre	BFI
7	3 mai, 2007	Registre mensuel - Avril 2007C	3 mai, 2007	Lettre	BFI
8	4 juin, 2007	Échantillonnage des biogaz - Avril 2007C	4 juin, 2007	Rapport	Biothermica
9	5 juin, 2007	Condition 12 - Avril 2007C	4 juin, 2007	Lettre	BFI
10	5 juin, 2007	Rejet d'eau traitée - Mai 2007C	5 juin, 2007	Rapport	BFI
11	7 juin, 2007	Registre mensuel - Mai 2007C	7 juin, 2007	Lettre	BFI
12	3 juillet, 2007	Rejet d'eau traitée - Juin 2007C	3 juillet, 2007	Rapport	BFI
13	6 juillet, 2007	Registre mensuel - Juin 2007C	6 juillet, 2007	Lettre	BFI
14	9 juillet, 2007	Condition 12 - Mai 2007C	9 juillet, 2007	Lettre	BFI
15	10 juillet, 2007	Mesures de surveillance des puits de captageC	10 juillet, 2007	Rapport	BFI
16	11 juillet, 2007	Échantillonnage des biogaz - Mai 2007C	11 juillet, 2007	Rapport	Biothermica
17	20 juillet, 2007	Échantillonnage des biogaz - Juin 2007C	20 juillet, 2007	Rapport	Biothermica
18	26 juillet, 2007	Condition 12 - Juin 2007C	26 juillet, 2007	Lettre	BFI
19	1er août 2007	Lixiviat brut 2007 - EstC	26 juillet, 2007	Rapport	Enviro Data
20	1er août 2007	Lixiviat brut 2007 - NordC	26 juillet, 2007	Rapport	Enviro Data
21	2 août, 2007	Rejet d'eau traitée - Juillet 2007C	2 août, 2007	Rapport	BFI
22	3 août, 2007	Eau de surface - Printemps 2007C	3 août, 2007	Lettre	BFI
23	3 août, 2007	Registre mensuel - Juillet 2007C	3 août, 2007	Lettre	BFI
24	6 août, 2007	Échantillonnage des biogaz - Juillet 2007C	6 août, 2007	Rapport	Biothermica
25	8 août, 2007	Eau souterraine - Printemps 2007C	8 août, 2007	Rapport	BFI
26	16 août, 2007	AttestationsC : Conductivité hydraulique du fluff	16 août, 2007	Lettre	BFI
27	16 août, 2007	AttestationsC : Aménagement de la couche de drainage du système de captage du lixiviat, à la hauteur des drains 19 à 24	16 août, 2007	Lettre	BFI
28	31 août, 2007	Condition 12 - Juillet 2007C	31 août, 2007	Lettre	BFI
29	7 septembre, 2007	Échantillonnage des biogaz - Août 2007C	7 septembre, 2007	Rapport	Biothermica
30	10 septembre, 2007	Registre mensuel - Août 2007C	10 septembre, 2007	Lettre	BFI

Calendrier des engagements de BFI Usine de triage Lachenaie Ltee à fin septembre 2007

#	Engagements	2006												2007											
		Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre					
1	Echantillonnage des COV																								
	Localisation des points d'échantillonnage																								
	Elaboration du protocole																								
	Echantillonnage des blancs de terrain																								
	Commande des équipements																								
	Echantillonnage & analyse des blancs de terrains																								
	Approbation du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEC)																								
	Installation d'un abris																								
	Réalisation des échantillonnages																								
2	Mesure des odeurs et du H ₂ S et CH ₄																								
	Installation des cabanes de prélèvement																								
	Installation des poteaux électriques																								
	Tirage de la ligne par Hydro																								
	Branchement des cabanons avec ligne Hydro																								
	Installation du serveur central																								
	Installation du Nez électronique																								
	Installation et mise en service des lecteurs CH ₄ et H ₂ S																								
	Début des mesures																								
3	Mesures de contrôle sous 21 jours si H2S > 9µg/m ³																								
4	Suivi mensuel du 500 ppm																								
5	Installation de 10 détecteurs de pression																								
	Visite des lieux avec concepteurs																								
	Conception du système de captage de pression																								
	Commande et réception des équipements																								
	Montage et essais en usine																								
	Installation et mise en route																								
	Opération																								
6	Rampes permanentes d'aspersion																								
	Choix des équipements																								
	Ligne mobile																								
	Achat et installation																								
	Opération																								
	Ligne fixe																								
	Achat																								
	Installation																								
	Opération																								
7	Ajustement annuel du nbre et localisation de puits de biogaz																								
8	Etude scientifique de l'origine des eaux souterraines																								
	Elaboration du protocole d'étude																								
	Entente avec l'École Polytechnique de Montréal																								
	Réalisation des travaux																								
9	Réalisation de deux études de bruit																								
	Acceptation du protocole																								
	Etude du moi de juin																								
	Etude 2007																								
	Etude 2008																								
10	Maintien de l'effarouchement des goélands du lever au coucher du soleil, 7jurs sur 7, du 1er mars au 31 décembre																								
11	Rémunération forfaitaire de 100\$ par réunion pour les citoyens participant aux comités de vigilance et des odeurs																								
12	Engagement valide pour la durée du décret 89-2004																								

Planification

Réalisation

Opération fonction des conditions météo:

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
1.	2007-01-03	Courriel : 15h41	Le Gardeur Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-03	12h30	12,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
2.	2007-01-03	Courriel : 14h38	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-01-03	13h00	22,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
3.	2007-01-03	Courriel : 20h27	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-01-03	18h20	6,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
4.	2007-01-04	Courriel : 08h47	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-01-03	-----	AM : 16,9 km/h Ouest-Sud-Ouest PM : 17,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
5.	2007-01-04	Courriel : 10h06	Le Gardeur Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-04	18h00	12,9 km/h Sud-Ouest	Le 4 janvier il a eu baisse des CFM de 750, pour des travaux de maintenance de 10h00 à 12h00
6.	2007-01-04	Courriel : 21h07	Le Gardeur Chantal	Odeurs et bruits	2007-01-04	Entre 14h00 et 15h00	14,2 km/h Sud-Ouest	Le 4 janvier il a eu baisse des CFM de 750, pour des travaux de maintenance de 10h00 à 12h00
7.	2007-01-07	Courriel : 17h56	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-07	05h15	20,9 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
8.	2007-01-08	Courriel : 08h57	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-01-07	Toute la journée	AM : 15,1 km/h Ouest-Sud-Ouest PM : 12,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
9.	2007-01-08	Courriel : 19h51	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-08	16h20	30,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
10.	2007-01-09	Courriel : 08h37	Le Gardeur Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-08	18h00	24,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
11.	2007-01-09	Courriel : 17h18	Le Gardeur Chantal	Bruits de machinerie	2007-01-09	Entre 14h00 et 15h00	22,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
12.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-02	14h30	22 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
13.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-04	21h00	4 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
14.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-05	08h00	2 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

2

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
15.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-07	11h30	15 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
16.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-11	17h20	4 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
17.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-16	15h30	15 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
18.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-17	21h00	7 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
19.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-18	22h00	13 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
20.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-21	15h10	13 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
21.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Beaucoup de bruit de canon	2006-12-25	13h30	17 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
22.	2007-01-15	Télécopieur 08h56	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaises odeurs	2006-12-29	06h50	6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
23.	2007-01-15	Téléphone 07h04	Le Gardeur	Odeurs d'œufs pourris et biogaz	2007-01-15	07h04	20,9 km/h Est-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
24.	2007-01-21	Courriel : 21h17	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-01-21	Après-midi, 17h20, 20h45	11,7 km/h SO 8 km/h SO 4,8 km/h OSO	Aucun évènement particulier au LES.
25.	2007-01-22	Courriel : 21h49	Lachenaie Louis-Truchon	Odeur de vidange	2007-01-18	Vers 23h15	9,7 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
26.	2007-01-22	Courriel : 09h09	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-01-21	En après-midi et vers 19h15	11,7 km/h SO 6,4 km/h OSO	Aucun évènement particulier au LES.
27.	2007-01-22	Courriel : 21h49	Lachenaie Louis-Truchon	Odeur de vidange	2007-01-22	À partir de 18h00, toute la soirée	4,2 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
28.	2007-01-23	Courriel : 10h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-01-22	21h50	0 km/h	Aucun évènement particulier au LES.
29.	2007-01-24	Lettre	Le Gardeur Nathalie	Bruits de machinerie	2007-01-16	06h00	14,5 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
30.	2007-01-30	Courriel : 11h27	Le Gardeur Presqu'île	Odeur biogaz	2007-01-25	18h15	14,5 km/h Nord-Nord-Ouest	Le 25 janvier de 13h00 à 15h00 il y a eu baisse de 1000 CFM pour travaux

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

3

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
31.	2007-01-30	Courriel : 18h38	Le Gardeur rue Charbonneau	Odeurs fortes	2007-01-30	06h50	1,6 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
32.	2007-01-30	Courriel : 16h18	Le Gardeur	Odeur biogaz	2007-01-30	04h10	11,3 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
33.	2007-01-30	Courriel : 12h56	Le Gardeur Desrosiers	Odeur biogaz	2007-01-30	07h10 et matinée	8 km/h OSO 7,9 km/h Ouest parfois Nord ou Sud	Aucun évènement particulier au LES.
34.	2007-01-30	Courriel : 11h29	Le Gardeur Presqu'île	Odeur biogaz	2007-01-30	06h15	8 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
35.	2007-01-30	Télécopie : 11h26	Le Gardeur rue Nathalie	Odeurs de vidanges	2007-01-31	07h40 à 07h50	4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
36.	2007-01-31	Courriel : 7h33	Le Gardeur	Odeurs fortes	2007-01-30 à 2007-01-31	24h00 de temps	9,6 km/h en moyenne	Aucun évènement particulier au LES.
37.	2007-01-31	Courriel : 19h21	Le Gardeur rue Chantal	Bruits très dérangeants	2007-01-31	14h00 à 15h00	14 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
38.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-03	----	18,1 km/h en moy. Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
39.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-04	----	18,4 km/h en moy. Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
40.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-05	07h30 et 15h30	26,5 km/h en moy. Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
41.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-06	07h30 et 15h30	28,9 km/h en moy. Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
42.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-07	07h30 et 15h30	19,9 km/h en moy. Ouest-Sud-Ouest	Le 7 février 2007, il y a eu des travaux sur le champ 3 entre 13h15 et 14h30. Vers 14h00 ces travaux ont pu générer des odeurs sur une période d'une dizaine de minutes, vers 14h00.
43.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-08	07h30 et 15h30	22,8 km/h en moy. Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
44.	2007-02-09	Courriel : 08h30	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs	2007-02-08 2007-02-09	Soirée Matin	21,1 km/h Ouest 25,2 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
45.	2007-02-09	Courriel 10h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs	2007-02-09	07h30 et 15h30	25,9 km/h en moy. Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
46.	2007-02-09	Courriel : 11h23	Le Gardeur Jean-Pierre	Odeurs de vidange et biogaz	2007-02-09	07h40	17,7 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
47.	2007-02-09	Courriel : 09h28	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-02-09	07h00	19,3 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
48.	2007-02-13	Courriel : 10h55	Le Gardeur Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-02-13	10h45	9,7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
49.	2007-02-14	Courriel : 07h43	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-02-13	18h20	9,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
50.	2007-02-19	Télécopie : 9h09	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaise odeur	2007-01-09	12h15	30,6 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
51.	2007-02-19	Télécopie : 9h09	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaise odeur	2007-01-16	06h50	12,9 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
52.	2007-02-19	Télécopie : 9h09	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaise odeur	2007-01-29	07h45	6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
53.	2007-02-19	Télécopie : 9h09	Le Gardeur rue Charbonneau	Beaucoup de bruit	2007-01-31	06h20	4 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
54.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-08-30	07h00	11 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
55.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-09-07	01h37	2 km/h Nord-Nord-Ouest	Le 7 février 2007, il y a eu des travaux sur le champ 3 entre 13h15 et 14h30. Vers 14h00 ces travaux ont pu générer des odeurs sur une période d'une dizaine de minutes, vers 14h00.
56.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-09-08	07h15	9 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
57.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-09-09	20h20	7 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

5

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
58.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-10-04	05h00	22 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
59.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2006-12-23	10h00	6 km/h Nord-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
60.	2007-02-21	Lettre datée du 2007-02-13	Lachenaie rue Guillaume-Beaudoin	Odeurs de vidanges	2007-01-29	05h00	6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
61.	2007-02-25	Courriel : 11h58	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de biogaz	2007-02-24	21h10	11,3 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
62.	2007-02-27	Courriel : 07h57	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de biogaz et poubelle	2007-02-26	20h30	1,6 km/h Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
63.	2007-02-27	Courriel : 07h49	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-02-26	20h30	1,6 km/h Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
64.	2007-02-29	Courriel : 12h55	Le Gardeur	Odeurs néfastes		-----	-----	Pas de date. Durant les derniers mois
65.	2007-03-04	Courriel : 9h02	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-03-03	21h45	17,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
66.	2007-03-07	Courriel : 21h29	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-03-07	21h20	8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
67.	2007-03-12	Verbal : 15h43	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-03-12	15h43	29 km/h Ouest-Sud-Ouest	Champ 4 fermé de 13h30 à 16h45 pour brancher la SP-406, perte de 250 CFM, pas de dépassement CH4 H2S
68.	2007-03-20	Courriel : 09h38	Le Gardeur	Bruits de machinerie et Odeurs	2007-03-19	Nuit Odeurs 16h00 et 6h00	~10,4 km/h OSO 22,5 km/h SSO 8 km/h OSO	Aucun évènement particulier au LES.
69.	2007-03-20	Courriel : 02h41	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Bruit de machinerie	2007-03-20	1h21	24,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
70.	2007-03-22	Courriel : 20h17	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeur de biogaz	2007-03-22	18h40	22,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
71.	2007-03-22	Courriel : 18h30	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de biogaz	2007-03-22	18h25	20,9 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
72.	2007-03-27	Courriel : 19h08	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de biogaz	2007-03-27	18h20	12,9 km/h Ouest	8h40 à 9h15, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 250 CFM. De 11h30 à 13h25, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 150 CFM., pas de dépassement CH4 H2S
73.	2007-03-28	Courriel : 08h15	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de vidange	2007-03-27	Toute la journée	~8,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	8h40 à 9h15, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 250 CFM. De 11h30 à 13h25, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 150 CFM., pas de dépassement CH4 H2S
74.	2007-03-28	Courriel : 08h15	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de vidange	2007-03-28	En matinée	~25,9 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
75.	2007-03-29	Courriel : 12h17	Le Gardeur	Odeur de vidange	2007-03-27	17h00	12,9 km/h Ouest-Sud-Ouest	8h40 à 9h15, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 250 CFM. De 11h30 à 13h25, fermé le champ 4 pour branchement; perte de 150 CFM., pas de dépassement CH4 H2S
76.	2007-04-03	Courriel : 16h26	Le Gardeur rue Chantal	Bruit de machinerie	2007-04-02	Nuit	~9,17 km/h Est-Sud-Est	Aucun évènement particulier au LES.
77.	2007-04-03	Courriel : 14h37	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Bruit de machinerie	2007-04-02	Nuit	~9,17 km/h Est-Sud-Est	Aucun évènement particulier au LES.
78.	2007-04-03	Courriel : 16h38	Le Gardeur rue Chantal	Bruit de machinerie	2007-04-03	Nuit	~5,8 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
79.	2007-04-03	Courriel : 16h39	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-04-03	12h15	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro-Québec de 8h55 à 13h11, perte de 500 CFM. De 9h20 à 10h20 fermé les 3 champs tour à tour pour trouver une contre-pente. Pas de dépassement CH4 H2S
80.	2007-04-03	Courriel : 16h21	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-04-03	12h15	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro-Québec de 8h55 à 13h11, perte de 500 CFM. De 9h20 à 10h20 fermé les 3 champs tour à tour pour trouver une contre-pente. Pas de dépassement CH4 H2S

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
81.	2007-04-03	Courriel : 12h47	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-04-03	10h00	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro-Québec de 8h55 à 13h11, perte de 500 CFM. De 9h20 à 10h20 fermé les 3 champs tour à tour pour trouver une contre-pente. Pas de dépassement CH4 H2S
82.	2007-04-03	Courriel : 09h16	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeur de biogaz	2007-04-03	08h43	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro-Québec de 8h55 à 13h11, perte de 500 CFM. De 9h20 à 10h20 fermé les 3 champs tour à tour pour trouver une contre-pente. Pas de dépassement CH4 H2S
83.	2007-04-04	Courriel : 12h31	Le Gardeur rue Desrosiers	Bruit de machinerie	2007-04-02	23h15	14,4 km/h Sud-Sud-Est	Aucun évènement particulier au LES.
84.	2007-04-04	Courriel : 12h31	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de biogaz	2007-04-03	12h11	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro-Québec de 8h55 à 13h11, perte de 500 CFM. De 9h20 à 10h20 fermé les 3 champs tour à tour pour trouver une contre-pente. Pas de dépassement CH4 H2S
85.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Odeur de vidange	2007-02-08	13h15	20,9 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
86.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Bruit de machinerie	2007-03-14	07h45	6,4 km/h Sud	Aucun évènement particulier au LES.
87.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Bruit de canon	2007-03-18	10h00	24,1 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
88.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Bruit de canon	2007-03-19	07h00	9,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
89.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaise odeur	2007-03-20	03h55	29 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

8

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
90.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Mauvaise odeur	2007-03-23	16h00	24,1 km/h Ouest-Nord-Ouest	De 10h30 à 12h15, fermé tour à tour des éléments du champ 2 et du champ 3 pour pompage avec camion vacuum. perte de 2000 CFM. Entre 13h10 à 13h50 fermé la Centrale 10 min et changé la pompe dans la CP-103, plus passer le camion vacuum; perte de 2000 CFM. Puis de 14h20 à 14h35, fermé IV-207 pour pompage de puits; perte de 200 CFM. (ce sont toutes des pertes momentanées des CFM).
91.	2007-04-06	Télécopie : 09h48	Le Gardeur rue Charbonneau	Bruit de canon	2007-03-30	16h25	29 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
92.	2007-04-22	Courriel : 22h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-04-22	21h50	25,2 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
93.	2007-04-22	Courriel : 21h39	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeur de vidange	2007-04-22	21h28	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
94.	2007-04-23	Courriel : 12h01	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-04-20	De 20h15 à 21h15	~7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
95.	2007-04-23	Courriel : 08h46	Le Gardeur	Odeur de vidange	2007-04-22	21h00	18 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
96.	2007-04-23	Courriel : 07h42	Le Gardeur rue Monique	Odeur de vidange	2007-04-23	06h15	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
97.	2007-04-23	Courriel : 16h45	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-04-23	16h35		Aucun évènement particulier au LES.
98.	2007-05-07	Courriel : 19h06	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-06	23h45	0 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
99.	2007-05-07	Courriel : 19h12	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-06	23h45	0 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
100.	2007-05-07	Courriel : 19h14	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-07	18h00	17,9 km/h Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

9

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
101.	2007-05-07	Courriel : 19h11	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-07	18h00	17,9 km/h Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
102.	2007-05-07	Courriel : 20h32	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-07	Toute la journée et en soirée	0 à 81,9 km/h Ouest (moyenne)	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
103.	2007-05-07	Courriel : 18h46	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-07	Toute la journée	0 à 81,9 km/h Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
104.	2007-05-07	Courriel : 19h26	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-07	18h40	20,6 km/h Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
105.	2007-05-08	Courriel : 09h05	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-07	05h00 à 08h00	0 à 39,7 km/h Sud-Ouest-Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
106.	2007-05-08	Courriel : 07h28	Le Gardeur rue Monique	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-07	18h15	14,6 km/h O	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
107.	2007-05-08	Courriel : 22h08	Pointe-aux-Trembles 93 ^e Avenue	Odeurs de vidange	2007-05-07	07h30	30,6 km/h Sud-Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
108.	2007-05-08	Courriel : 22h13	Pointe-aux-Trembles 93 ^e Avenue	Odeurs de vidange	2007-05-07	07h30	30,6 km/h Sud-Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
109.	2007-05-08	Courriel : 20h33	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de biogaz	2007-05-08	19h00	4,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
110.	2007-05-08	Courriel : 13h55	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-08	12h15	87,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
111.	2007-05-08	Courriel : 12h32	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-08	12h10	85,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
112.	2007-05-09	Courriel : 09h26	Le Gardeur rue Desrosiers	Bruits de machinerie	2007-05-08 à 2007-05-09	22h00 à 06h00	0 à 3,0 km/h Ouest-Sud-Ouest à Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

10

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
113.	2007-05-09	Courriel : 18h40	Le Gardeur rue Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-05-09	Toute la journée	0 à 60,0 km/h Ouest-Sud-Ouest à Est	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
114.	2007-05-09	Courriel : 20h13	Le Gardeur rue Chantal	Odeur de vidange	2007-05-09	19h51	,5 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
115.	2007-05-09	Courriel : 20h13	Le Gardeur rue Chantal	Bruits de machinerie	2007-05-09	00h00 à 01h00	0 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
116.	2007-05-09	Courriel : 22h35	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz et bruits	2007-05-09	00h15	0 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
117.	2007-05-09	Courriel : 22h46	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-09	20h00	0 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
118.	2007-05-09	Courriel : 07h38	Le Gardeur rue Desrosiers	Bruits de machinerie	2007-05-09	00h00	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
119.	2007-05-10	Courriel : 07h28	Le Gardeur rue Chantal	Bruits	2007-05-09	Nuit	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
120.	2007-05-10	Courriel : 19h51	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-09	18h30	5,6 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
121.	2007-05-10	Courriel : 18h14	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-10	18h10	27,2 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
122.	2007-05-10	Courriel : 07h28	Le Gardeur rue Chantal	Bruits	2007-05-10	Nuit	0 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
123.	2007-05-10	Courriel : 19h16	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-10	18h30	18,5 km/h Ouest-sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
124.	2007-05-10	Courriel : 21h37	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs et bruits	2007-05-10	21h18	0 km/h Ouest-sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
125.	2007-05-10	Courriel : 19h51	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-10	19h40	1,8 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

11

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
126.	2007-05-11	Courriel : 09h50	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-10	19h00	6,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
127.	2007-05-11	Courriel : 15h48	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-11	10h00 à 14h00	41,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
128.	2007-05-14	Télécopie : 08h53	Le Gardeur rue Nathalie	Fientes de goélands	2007-04-27	18h00	?	?
129.	2007-05-14	Télécopie : 08h53	Le Gardeur rue Nathalie	Fientes de goélands	2007-05-05	?	Aucune donnée	?
130.	2007-05-14	Télécopie : 08h53	Le Gardeur rue Nathalie	Fientes de goélands	2007-05-12	?	?	?
131.	2007-05-14	Courriel : 20h45	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-14	13h15	11,3 km/h Ouest-Sud-Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
132.	2007-05-14	Courriel : 20h24	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs	2007-05-14	Toute la journée	0 à 87,0 km/h Sud à Ouest-Sud-Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
133.	2007-05-14	Courriel : 13h27	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-14	13h05	39,0 km/h Ouest-Nord-Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
134.	2007-05-14	Courriel : 19h20	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-14	18h30	21,3 km/h Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
135.	2007-05-15	Courriel : 11h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-07	En avant-midi	0 à 72,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Entretien pompe sur réseau de 13h45 à 14h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
136.	2007-05-15	Courriel : 11h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-08	Toute la journée	0 à 60,0 km/h Sud-Ouest à Oues-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
137.	2007-05-15	Courriel : 11h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-14	Toute la journée	0 à 87,0 km/h Sud à Ouest-Sud-Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
138.	2007-05-15	Courriel : 11h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-15	Dès 5h45 le matin	0 km/h Sud-Est	Aucun évènement particulier au LES.
139.	2007-05-20	Courriel : 20h32	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs nauséabondes	2007-05-14	18h30 à 21h30	21,3 à 0 km/h Sud à Sud-Ouest	Travaux de 11h20 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

12

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
140.	2007-05-25	Courriel : 13h26	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-24	Toute la journée	0 à 38,5 km/h Sud à Sud-Ouest à Ouest	Arrêt torchère #2 8h00 à 8h10 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
141.	2007-05-25	Courriel : 14h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-24	23h38	0 km/h Ouest-sud-Ouest	Arrêt torchère #2 8h00 à 8h10 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
142.	2007-05-25	Courriel : 13h38	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-25	Toute la journée	0 à 70,0 km/h Sud-Ouest à Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
143.	2007-05-25	Courriel : 14h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-25	13h45	18,1 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
144.	2007-05-25	Courriel : 15h16	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-25	9h45	59,1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
145.	2007-05-28	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs, bruits de canon	2007-05-24	En soirée	26,0 km/h Ouest	Arrêt torchère #2 8h00 à 8h10 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
146.	2007-05-28	Courriel : 14h51	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-28	Entre 12h00 et 12h30	94,6 à 115,7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
147.	2007-05-28	Courriel : 13h52	Le Gardeur rue Desrosiers	Mauvaises odeurs	2007-05-28	En après-midi	94,6 à 103,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
148.	2007-05-28	Courriel : 12h50	Le Gardeur rue Nathalie	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-28	12h43	10,5 km/h Ouest-Nord-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
149.	2007-05-28	Courriel : 12h28	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-28	12h10	94,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
150.	2007-05-29	Courriel : 08h55	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs d'œufs pourris	2007-05-28	15h00	27,9 km/h Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
151.	2007-05-29	Courriel : 21h52	Le Gardeur rue Chantal	Bruits de machineries	2007-05-29	21h50	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
152.	2007-05-29	Courriel : 21h53	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-05-29	21h52	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
153.	2007-05-29	Courriel : 20h53	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-29	20h52	0 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

13

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
154.	2007-05-29	Courriel : 20h29	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-29	20h27	,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
155.	2007-05-30	Courriel : 10h35	Le Gardeur	Odeurs nauséabondes	2007-05-28	Vers 18h00	13,7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
156.	2007-05-30	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs, bruits de canon	2007-05-25	En journée et en soirée	0 à 38,5 km/h Sud à Sud-Ouest à Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
157.	2007-05-30	Courriel : 08h52	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-29	21h30	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
158.	2007-05-30	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs, bruits de canon	2007-05-29	En soirée	3,55 à 0 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
159.	2007-05-30	Courriel : 08h08	Le Gardeur rue Monique	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-29	20h30	,5 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
160.	2007-05-30	Courriel : 10h04	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-05-30	07h10	4,7 km/h Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
161.	2007-05-30	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Chantal	Bruits de machinerie	2007-05-29 à 2007-05-30	Pendant la nuit	,5 à 0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
162.	2007-05-30	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs, bruits de canon	2007-05-30	Le matin	3,5 à 48,7 km/h Ouest-sud-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
163.	2007-05-30	Courriel : 08h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-30	07h30	3,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
164.	2007-05-30	Courriel : 07h40	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-05-30	07h30	3,7 km/h Ouest-Sud-Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
165.	2007-05-30	Courriel : 12h37	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-05-30	12h37	6,0 km/h Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
166.	2007-05-31	Courriel : 07h35	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz et bruits de machinerie	2007-05-29 au 2007-05-30	En soirée et pendant la nuit	,5 à 0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

14

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
167.	2007-05-31	Courriel : 07h35	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-05-30	07h00	4,0 km/h Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
168.	2007-06-01	Courrier	Le Gardeur rue Nathalie	Fientes de goélands	2007-05-27		Aucune donnée	Transférée au Service canadien de la faune (Central électrique et champs de captage de biogaz).
169.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de canon	2007-04-03	7h30		Aucun évènement particulier au LES.
170.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-04-09	15h00		Aucun évènement particulier au LES.
171.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de canon	2007-04-21	7h00		Aucun évènement particulier au LES.
172.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-04-24	9h00		Aucun évènement particulier au LES.
173.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-05-03	7h00	Aucune donnée	Aucun évènement particulier au LES.
174.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes Bruit	2007-05-09	17h45	12,7 km/h Ouest	Travaux de 10h00 à 13h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
175.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de canon Odeurs nauséabondes	2007-05-21	7h00 15h00	Aucune donnée	Aucun évènement particulier au LES.
176.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de canon	2007-05-25	18h00	17,8 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
177.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-05-29	12h50	58,0 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
178.	2007-06-04	Télécopie : 16h10	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de camion et de canon	2007-05-30	7h00	4,0 km/h Ouest	Entretien pompe réseau de 9h30 à 12h00 (Central électrique et champs de captage de biogaz)
179.	2007-06-04	Courriel : 12h02	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange et biogaz	2007-06-01	Entre 11h00 et midi	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
180.	2007-06-05	Courriel : 23h45	Le Gardeur rue Chantal	Bruit de machinerie	2007-06-05	23h22	32,4 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
181.	2007-06-06	Courriel : 07h32	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Bruit de machinerie	2007-06-05	Soirée et nuit	25,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
182.	2007-06-07	Courriel : 13h56	Le Gardeur Presqu'île	Odeurs de biogaz	2007-06-06	22h00	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
183.	2007-06-07	Courriel : 13h30	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et de biogaz	2007-06-07	13h25	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Fermé le champ 3 pour branchement de drain de 10h40 à 11h40, -300 CFM. (vents favorables)
184.	2007-06-15	Courriel : 20h40	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et de biogaz	2007-06-15	20h30	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
185.	2007-06-15	Courriel : 20h35	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-06-15	20h30	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
186.	2007-06-18	Courriel : 10h01	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-15	20h00	3,6 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
187.	2007-06-19	Courriel : 09h08	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-17	01h30	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
188.	2007-06-19	Courriel : 21h43	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-19	05h00	10,8 km/h Sud-Sud-Est	Lock-out d'Hydro-Québec du 18 juin 8h00 au 19 juin 16h45. Pas de dépassement CH4 / H2S.
189.	2007-06-20	Courriel : 16h34	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs nauséabondes	2007-06-20	----	~18 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
190.	2007-06-20	Courriel : 12h47	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-06-20	12h15	18 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
191.	2007-06-20	Courriel : 12h26	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-20	12h07	14,4 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
192.	2007-06-21	Courriel : 20h52	Le Gardeur	Bruits de machineries	2007-06-19 2007-06-20 2007-06-21	Avant-midi Soir Avant-midi	~10,8 km/h, Sud-Sud-Est ~14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest ~7,2 km/h Nord-Nord-Oues	Lock-out d'Hydro-Québec du 18 juin 8h00 au 19 juin 16h45. Pas de dépassement CH4 / H2S. Fermé les champs 3 et 4 de 11h30 à 12h30 pour installation d'une vanne (fermé air/condensat). -250 CFM. Pas de dépassement CH4 H2S. (vents favorables)
193.	2007-06-21	Courriel : 08h52	Le Gardeur Chantal	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-06-20	De 11h00 à 14h00	~25,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
194.	2007-06-21	Courriel : 12h20	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-21	12h12	10,8 km/h Nord-Ouest	Fermé les champs 3 et 4 de 11h30 à 12h30 pour installation d'une vanne (fermé air/condensat). -250 CFM. Pas de dépassement CH4 H2S. (vents favorables)
195.	2007-06-21	Courriel : 12h20	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-21	12h12	10,8 km/h Nord-Ouest	Fermé les champs 3 et 4 de 11h30 à 12h30 pour installation d'une vanne (fermé air/condensat). -250 CFM. Pas de dépassement CH4 H2S. (vents favorables)
196.	2007-06-26	Courriel : 13h06	Le Gardeur	Odeurs de vidanges	2007-06-25	17h00	18 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
197.	2007-06-26	Courriel : 20h14	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-26	18h15	18 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
198.	2007-06-26	Courriel : 16h33	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-26	16h33	18 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
199.	2007-06-26	Courriel : 15h35	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-26	15h32	32,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
200.	2007-06-26	Courriel : 14h51	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-26	14h30	21,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
201.	2007-06-26	Courriel : 13h49	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-26	13h30	28,8 km/h Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
202.	2007-06-26	Courriel : 13h06	Le Gardeur	Odeurs de vidanges	2007-06-26	13h00	21,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
203.	2007-06-26	Courriel : 12h40	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-26	12h20	36 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
204.	2007-06-27	Verbale : 10h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-06-19 2007-06-20 2007-06-26		~10,8 km/h, Sud-Sud-Est ~14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest ~25,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Lock-out d'Hydro-Québec du 18 juin 8h00 au 19 juin 16h45. Pas de dépassement CH4 / H2S. 26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
205.	2007-06-27	Courriel : 08h53	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-06-26	18h00	21,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
206.	2007-06-27	Courriel : 20h09	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-26	18h30 20h00	18 km/h Ouest-Nord-Ouest 14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
207.	2007-06-27	Courriel : 20h09	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-26	18h30 20h00	18 km/h Ouest-Nord-Ouest 14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)
208.	2007-06-27	Courriel : 20h53	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-06-27	Toute la journée	~14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
209.	2007-06-27	Courriel : 19h01	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-27	18h20	10,8 km/h Ouset-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)
210.	2007-06-27	Courriel : 19h17	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-27	19h17	7,2 km/h Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)
211.	2007-06-27	Courriel : 18h19	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-06-27	18h07	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
212.	2007-06-27	Courriel : 15h47	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et de biogaz	2007-06-27	14h15	10,8 km/h Sud-Sud-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)
213.	2007-06-27	Courriel : 12h43	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-27	12h07 12h41	21,6 km/h Ouest-Sud-Ouest 18 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)
214.	2007-06-28	Courriel : 08h57	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-27	18h30	10,8 km/h Ouest-Nord-Ouest	26/06 : Fermé le champ 4 pour branchement de tuyauterie de la nouvelle torchère, de 14h00 à 16h00, -1100 CFM. (vents favorables) (transmission aux cabanons interrompu du 26/06 à 15h20 jusqu'au 27/06 à 15h00) Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorable)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
215.	2007-06-29	Courriel : 18h04	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-06-29	14h00 16h00	19 km/h Sud-Sud-Ouest 20 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
216.	2007-06-29	Courriel : 23h57	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-29	Toute la journée	~16,3 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
217.	2007-06-29	Courriel : 17h41	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-29	17h30 et toute la journée	~16,3 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
218.	2007-07-03	Courriel : 09h13	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-29	Toute la journée	~16,3 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
219.	2007-07-03	Courriel : 09h13	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-06-30	10h00	~15,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
220.	2007-07-03	Courriel : 09h13	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-03	9h13 (matin)	3,6 km/h Sud-Sud-Est	Aucun évènement particulier au site
221.	2007-07-03	Courriel : 09h15	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et de biogaz	2007-07-03	07h45	3,6 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
222.	2007-07-03	Courriel : 07h33	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-03	07h15	0 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
223.	2007-07-03	Courriel : 08h04	Le Gardeur Rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-03	08h03	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
224.	2007-07-05	Courriel : 21h21	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-05	10h00 jusqu'à 12h00	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
225.	2007-07-05	Courriel : 19h38	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-07-05	18h40	14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
226.	2007-07-05	Courriel : 12h15	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-05	12h15	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
227.	2007-07-05	Courriel : 19h05	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-05	18h50	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
228.	2007-07-05	Courriel : 23h48	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-05	23h30	0 km/h Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

22

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
229.	2007-07-05	Courriel : 13h49	Le Gardeur Rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-07-05	13h49	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
230.	2007-07-05	Courriel : 21h31	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et bruit de machinerie	2007-07-05	21h31	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
231.	2007-07-06	Courriel : 08h56	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-05	18h30 et 20h00	18h30 : ~14,4 km/h OSO 20h00 : ~3,6 km/h OSO	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
232.	2007-07-06	Courriel : 08h16	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-03	AM et PM	AM : ~7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest PM : ~10,8 km/h Sud	Aucun évènement particulier au site
233.	2007-07-06	Courriel : 08h16	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-04	16h00	14,4 km/h Sud-Sud-Est	Aucun évènement particulier au site
234.	2007-07-06	Courriel : 08h16	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-05	12h30	14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
235.	2007-07-06	Courriel : 08h16	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-06	5h30	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
236.	2007-07-06	Courriel : 08h24	Le Gardeur Presqu'île	Odeurs de biogaz	2007-07-05	15h00	14,4 km/h Ouest	Arrêt Centrale de 10h à 11h : -2500 CFM, Vacuum champ 1 fermé, champ 2 et 3 -48
237.	2007-07-07	Courriel : 13h00	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-07-07	12h20	21,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
238.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruits de machinerie	2007-06-09	07h00	7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
239.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-15	08h30	4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
240.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-18	20h20	0 km/h Nord-Nord-Ouest	PM : Installation d'une patch, branchement d'une SP au champ 1, passé vacuum dans les SP du champ 1 (vague dans les CFM de -200+ fermé vacuum 1h en après-midi)

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
241.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-21	18h00	4 km/h Nord-Nord-Ouest	Fermé les champs 3 et 4 de 11h30 à 12h30 pour installation d'une vanne (fermé air condensat). -250 CFM. Pas de dépassement CH4 H2S. (vents favorables)
242.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-29	08h00	3,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
243.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruits de machinerie	2007-06-09	07h00	7 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
244.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-15	08h30	4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
245.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-18	20h20	0 km/h Nord-Nord-Ouest	PM : Installation d'une patch, branchement d'une SP au champ 1, passé vacuum dans les SP du champ 1 (vague dans les CFM de -200+ fermé vacuum 1h en après-midi)
246.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-21	18h00	4 km/h Nord-Nord-Ouest	Fermé les champs 3 et 4 de 11h30 à 12h30 pour installation d'une vanne (fermé air condensat). -250 CFM. Pas de dépassement CH4 H2S. (vents favorables)
247.	2007-07-09	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-06-29	08h00	3,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
248.	2007-07-12	Courriel : 18h39	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-12	De 11h00 à 15h00	~18 km/h Ouest-Sud-Ouest	Branchement air condensat pour nouvelle torchère Nord de 9h15 à 11h15. -300 CFM
249.	2007-07-12	Courriel : 19h22	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs biogaz	2007-07-12	Toute la journée	AM : ~7,2 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Branchement air condensat pour nouvelle torchère Nord de 9h15 à 11h15. -300 CFM
250.	2007-07-12	Courriel : 17h55	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-12	Toute la journée	AM : ~7,2 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Branchement air condensat pour nouvelle torchère Nord de 9h15 à 11h15. -300 CFM
251.	2007-07-12	Courriel : 10h06	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-07-11	21h20	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
252.	2007-07-12	Courriel : 10h06	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-07-12	Toute la journée	AM : ~7,2 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Branchement air condensat pour nouvelle torchère Nord de 9h15 à 11h15. -300 CFM
253.	2007-07-12	Courriel : 21h38	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs et bruits de machinerie	2007-07-12	Toute la journée	AM : ~7,2 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Branchement air condensat pour nouvelle torchère Nord de 9h15 à 11h15. -300 CFM
254.	2007-07-12	Courriel : 21h38	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-17	22h00	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Ajustement des champs de 12h à 13h. -500 CFM, vacuum à -
255.	2007-07-12	Courriel : 21h38	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-18	22h00	14,4 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
256.	2007-07-15	Courriel : 22h28	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-15	20h00	6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
257.	2007-07-16	Courriel : 19h38	Le Gardeur rue Monique	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-16	Toute la journée	AM : ~14,4 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Aucun évènement particulier au site
258.	2007-07-16	Courriel : 19h38	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-16	12h30 jusqu'à 19h23	PM : ~18 km/h OSO	Aucun évènement particulier au site
259.	2007-07-16	Courriel : 23h47	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-16	23h38	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
260.	2007-07-17	Courriel : 15h44	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-16	Toute la journée	AM : ~14,4 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Aucun évènement particulier au site
261.	2007-07-17	Courriel : 18h39	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-17	14h30	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Ajustement des champs de 12h à 13h. -500 CFM, vacuum à -
262.	2007-07-17	Courriel : 19h22	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs biogaz	2007-07-17	En matinée	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Ajustement des champs de 12h à 13h. -500 CFM, vacuum à -
263.	2007-07-17	Courriel : 08h43	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges et biogaz	2007-07-16	Toute la journée	AM : ~14,4 km/h OSO PM : ~18 km/h OSO	Aucun évènement particulier au site
264.	2007-07-17	Courriel : 08h04	Le Gardeur Presqu'île	Odeurs de biogaz	2007-07-16	10h00 à 15h00	~14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
265.	2007-07-20	Courriel : 08h00	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Bruits de machineries	2007-07-20	23h00	7,2 km/h Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
266.	2007-07-20	Courriel : 14h43	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-16	23h30	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
267.	2007-07-24	Courriel : 22h07	???	Odeurs de vidanges	2007-07-24	22h00	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
268.	2007-07-24	Courriel : 22h02	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-07-24	22h01	7,2 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
269.	2007-07-25	Courriel : 20h29	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-07-25	20h20	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
270.	2007-07-26	Courriel : 21h22	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-07-26	20h35	3,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au site
271.	2007-07-27	Courriel : 16h16	Le Gardeur Rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-06-27	16h10	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorables)
272.	2007-07-27	Courriel : 16h16	Le Gardeur Rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-06-27	16h10	14,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé le champ 2 de 10h30 à 12h10 pour nettoyage. Fermé le champ 3 de 13h30 à 13h35 pour camion vacuum. Pas de dépassement CH4 H2S (vents favorables)
273.	2007-07-27	Courriel : 08h28	Le Gardeur Yvon Carrière	Odeurs de vidange et biogaz	2007-07-26	Journée	AM : ~ 7,2 km/h NO PM : ~ 10,8 km/h SSO	Aucun évènement particulier au site
274.	2007-07-30	Téléphone : 9h45		Odeurs de vidanges	2007-07-30		AM : ~3,6 km/h NNO PM : ~10,8 km/h NNO	Aucun évènement particulier au site
275.	2007-07-30	Courriel : 20h37	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-07-30	20h30	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
276.	2007-07-31	Courriel : 09h16	Le Gardeur	Odeurs de vidange et biogaz	2007-07-30	21h15	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
277.	2007-08-01	Courriel : 11h56	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-07-30	Entre 18h30 et minuit	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au site
278.	2007-08-01	Courriel : 21h30	Le Gardeur rue Chantal	Bruits de machinerie	2007-08-01	10h00 à 21h25	~10.1 km/h Ouest-Sud-Ouest	Arrêt Hydro de 6h00 à 9h00, -2700 CFM (momentané) Champs 3 fermé de 15h30 à 16h00 à -45 de vacuum, -1200 CFM

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
279.	2007-08-02	Courriel : 20h59	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de putréfaction	2007-08-02	Toute la journée	~18 km/h Ouest-Sud-Ouest	Champs 4 fermé de 10h00 à 11h30 plus travaux dans le champ 4 pour installer 2" air condensat (pas d'odeur détecté pendant les travaux), -200 CFM
280.	2007-08-02	Courriel : 11h10	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-08-02	11h08	14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	Champs 4 fermé de 10h00 à 11h30 plus travaux dans le champ 4 pour installer 2" air condensat (pas d'odeur détecté pendant les travaux), -200 CFM
281.	2007-08-02	Courriel : 21h07	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange	2007-08-01 2007-08-02	Toute la journée	~8,28 km/h Sud-Sud-Ouest ~18 km/h Ouest-Sud-Ouest	01/08 Arrêt Hydro de 6h00 à 9h00, -2700 CFM (momentané) Champs 3 fermé de 15h30 à 16h00 à -45 de vacuum, -1200 CFM 02/08 Champs 4 fermé de 10h00 à 11h30 plus travaux dans le champ 4 pour installer 2" air condensat (pas d'odeur détecté pendant les travaux), -200 CFM
282.	2007-08-03	Courriel : 12h43	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange et biogaz	2007-08-02	En après-midi	~18 km/h Ouest-Sud-Ouest	Champs 4 fermé de 10h00 à 11h30 plus travaux dans le champ 4 pour installer 2" air condensat (pas d'odeur détecté pendant les travaux), -200 CFM
283.	2007-08-06	Courriel : 14h54	Le Gardeur rue Desrosiers	Odeurs de vidange	2007-08-06	14h53	7,2 km/h Nord-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
284.	2007-08-10	Courriel : 22h03	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de biogaz	2007-08-10	22h00	0 km/h Est-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
285.	2007-08-11	Courriel : 08h00	Le Gardeur rue Monique	Odeurs de vidange et biogaz	2007-08-11	07h20	0 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
286.	2007-08-13	Courriel : 10h57	Le Gardeur	Odeurs de biogaz	2007-08-10 2007-08-12	Toute la journée	~7,7 km/h Est-Nord-Est ~14,5 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
287.	2007-08-14	Courriel : 19h21	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange	2007-08-14	19h21	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
288.	2007-08-15	Courriel : 12h34	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidange	2007-08-14	19h00	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

27

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
289.	2007-08-15	Courriel : 11h20	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange	2007-08-14	En après-midi jusqu'à 19h00	~7,7 km/h Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
290.	2007-08-16	Courriel : 15h48	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange et biogaz	2007-08-16	15h48	7,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé champs 2 et 3 pour changer des pompes de 13h00 à 15h00 alternativement, -200 CFM
291.	2007-08-17	Verbale	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-08-17	15h40 et une partie de la journée	~18 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
292.	2007-08-17	Courriel : 20h37	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidange	2007-08-17	Toute la journée	~16,4 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
293.	2007-08-24	Courriel : 16h07	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-08-24	16h06	21,6 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
294.	2007-08-24	Courriel : 23h35	Le Gardeur Rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-08-24	23h28	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
295.	2007-08-24	Courriel : 15h10	Le Gardeur Rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-08-24	15h07	21,6 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
296.	2007-08-24	Courriel : 17h19	Le Gardeur	Odeurs de biogaz	2007-08-17	13h00 à 16h00	~6,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
297.	2007-08-24	Courriel : 17h13	Le Gardeur	Odeurs de biogaz	2007-08-24	16h30	18 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
298.	2007-08-24	Courriel : 19h25	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-08-24	19h22	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
299.	2007-08-24	Courriel : 15h35	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-08-24	15h30	25,2 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
300.	2007-08-27	Courriel : 08h18	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-08-24	15h45 jusqu'au lendemain	~10,8 km/h Nord	Aucun évènement particulier au LES.
301.	2007-08-27	Courriel : 23h49	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-08-27	23h32	4 km/h Sud-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
302.	2007-08-29	Courriel : 11h21	Le Gardeur	Odeurs de vidange/biogaz	2007-08-29	10h45	18,8 km/h Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
303.	2007-08-29	Courriel : 18h25	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-08-29	12h50	10,8 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM
304.	2007-08-29	Courriel : 18h36	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-08-29	18h36	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM
305.	2007-08-29	Courriel : 19h40	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-08-29	18h15	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM
306.	2007-08-30	Courriel : 12h11	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-08-29	----	~15,4 km/h Sud-Sud-Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM
307.	2007-08-30	Courriel : 08h48	Le Gardeur rue Chantal	Odeurs de vidanges	2007-08-29	17h45	14,4 km/h Ouest-Nord-Ouest	Fermé le champ 3 de 10h30 à 11h30 pour changement de pompe, fermé une section du champ 3 de 13h00 à 13h20, -300 CFM
308.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-07-01	10h00	13 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
309.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-07-02	13h00 17h00	9 km/h Ouest-Nord-Ouest 15 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
310.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-07-13	17h00	21,6 km/h Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
311.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruit de canon Odeurs de vidanges	2007-07-18	06h20 20h00	0 km/h Sud-Ouest 3,6 km/h Ouest-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
312.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruit	2007-08-03	20h00	10,8 km/h Nord-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
313.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruit Odeurs de vidanges	2007-08-04	08h40 10h45	14,4 km/h Nord-Nord-Ouest 21,6 km/h Nord-Nord-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
314.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-08-06	04h20	7,2 km/h Nord-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
315.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-08-13	04h00	10,8 km/h Nord-Nord-Est	Aucun évènement particulier au LES.
316.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Bruit	2007-08-14	18h50	3,6 km/h Ouest-Sud-Ouest	Aucun évènement particulier au LES.
317.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-08-15	15h40	18 km/h Ouest-Nord-Ouest	Champ 4 fermé de 11h00 à 16h00 pour travaux, -1750 CFM (pic à 11h45) puis rétablissement des CFM
318.	2007-09-04	Télécopie	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-08-16	13h20	14,4 km/h Sud-Sud-Ouest	Champ 2 et 3 fermé momentanément entre 13h00 et 15h00, -140CFM
319.	2007-09-04	Courriel : 14h03	Le Gardeur Charbonneau	Odeurs de vidanges	2007-09-04	----		Aucun évènement particulier au LES.
320.	2007-09-04	Courriel : 20h08	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-04	18h30		Aucun évènement particulier au LES.
321.	2007-09-05	Courriel : 09h37	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-09-04	-----		Aucun évènement particulier au LES.
322.	2007-09-06	Courriel : 19h30	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-04	18h00		Aucun évènement particulier au LES.
323.	2007-09-06	Courriel : 19h30	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-06	19h25		Aucun évènement particulier au LES.
324.	2007-09-07	Courriel : 18h16	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-07	18h15		Aucun évènement particulier au LES.
325.	2007-09-08	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-09-07	Toute la journée		Aucun évènement particulier au LES.
326.	2007-09-08	Courriel : 08h22	Le Gardeur rue Jean-Pierre	Odeurs de vidanges	2007-09-08	----		Aucun évènement particulier au LES.
327.	2007-09-12	Courriel : 12h27	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-09-07	Après-midi et soirée		Aucun évènement particulier au LES.
328.	2007-09-12	Courriel : 12h27	Le Gardeur	Odeurs de vidange	2007-09-08	Après-midi		Aucun évènement particulier au LES.
329.	2007-09-12	Courriel : 00h06	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-11	23h50		Aucun évènement particulier au LES.
330.	2007-09-15	Courriel : 07h50	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-15	07h48		Aucun évènement particulier au LES.
331.	2007-09-16	Courriel : 17h49	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-16	10h00 et 17h00		Aucun évènement particulier au LES.

REGISTRE DES PLAINTES VS LES BFI/UTL
Épisodes de janvier à septembre 2007

	DATE DE RÉCEPTION AU MDDEP	HEURE DE RÉCEPTION AU MDDEP	ADRESSE	TYPE D'ODEUR	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	DURÉE DE L'ÉVÈNEMENT	DIRECTION DES VENTS	REMARQUES
332.	2007-09-16	Courriel : 10h21	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-16	10h19		Aucun évènement particulier au LES.
333.	2007-09-17	Courriel : 17h55	Le Gardeur Desrosiers	Odeurs de vidanges	2007-09-17	17h52		Aucun évènement particulier au LES.

Montréal, le 07 juin 2007

Monsieur Jean-Claude Marron, ing.
BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée
3779, Chemin des 40-Arpens
Lachenaie (Québec)
J6V 1A3

Objet : Rapport d'avancement – Projet de recherche sur l'argile
Champlain

Monsieur Marron,

Comme nous venons de recevoir les résultats des analyses du carbone 14 dans l'eau souterraine prélevée dans les trois nouveaux piézomètres installés dans le roc et dans trois anciens piézomètres installés dans le till directement sous l'argile, nous vous faisons part par la présente de l'avancement des travaux du projet de recherche en regard de l'âge de l'eau souterraine.

Vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions de croire, Monsieur Marron, à nos meilleurs sentiments.



Robert P. Chapuis
Professeur titulaire
Département des génies civil, géologique et des mines

Projet de recherche sur l'argile Champlain

Rapport d'avancement No.1 - Juin 2007

1. CONTEXTE

Pour les besoins d'obtention de ses différents certificats d'autorisation relatifs à son Lieu d'Enfouissement Sanitaire (L.E.S.) situé à Lachenaie, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (BFI) a fait réaliser dans le passé de nombreuses études de son site, dont plusieurs études géologiques, géotechniques et hydrogéologiques, et obtenu les autorisations gouvernementales requises.

Les études hydrogéologiques ont mis en évidence, sous le site, la présence d'une couche d'argile Champlain d'une épaisseur de l'ordre de 20 m. Les conductivités hydrauliques mesurées in-situ ont une valeur moyenne de 1×10^{-7} cm/s, ce qui est inférieur à la valeur maximale de 1×10^{-6} cm/s requise par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles.

Par ailleurs, l'eau souterraine, localisée sous la couche d'argile, a fait l'objet de nombreuses campagnes d'échantillonnage réalisées dans le cadre du suivi de la qualité de la nappe d'eau souterraine. Il a été constaté, aussi bien en amont qu'en aval du site existant, que les eaux souterraines étaient très salées, avec des salinités comprises entre 10 g et 15 g par litre. Cette forte salinité rend l'eau impropre à la consommation et à l'utilisation pour des fins agricoles. Comme cette salinité existait avant l'exploitation du site, qu'elle est plus élevée que celle du lixiviat généré par le site (qui est collecté et traité), et que les ions largement dominants sont le chlorure et le sodium, on peut considérer que cette salinité est due aux eaux salines de la mer de Champlain qui était présente dans la région il y a environ dix mille ans.

Cependant, la présence d'eaux salées sous la couche d'argile a conduit certaines personnes à s'interroger sur l'origine de cette eau, ainsi que l'aptitude de la couche d'argile à protéger l'aquifère sous-jacent à la couche d'argile Champlain.

Dans une série d'engagements pris par BFI en mai 2006 figurait en particulier celui-ci:

« Étude scientifique complémentaire réalisée par une université québécoise ayant pour objet d'analyser les nombreuses études et suivis des eaux souterraines disponibles en regard du lieu d'enfouissement sanitaire (« LES ») de Lachenaie et de vérifier si les eaux souterraines présentes sous et autour du LES sont naturellement impropres à la consommation, si elles migrent très lentement et si l'épaisse couche d'argile présente sous le site est apte à protéger cette eau souterraine d'une contamination pouvant provenir du LES. ».

C'est donc dans ce contexte que BFI a mandaté l'École Polytechnique de Montréal afin de mettre sur pied et de réaliser un programme de recherche qui permettrait de répondre à ces différentes questions.

2. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le projet de recherche a pour objectif principal de bien comprendre les conditions d'écoulement souterrain très lent dans les argiles Champlain qui occupent la vallée du Saint-Laurent. Ces argiles sont utilisées pour faire des ouvrages "étanches", bassins de traitement d'eaux usées, cellules de stockage de déchets. Si l'on connaît bien les propriétés "étanches" du matériau argileux, par des essais de laboratoire ou de terrain, le rôle hydrogéologique que joue la couche d'argile sur deux plans, régional et historique, mérite d'être approfondi. Il existe deux théories sur ce rôle hydrogéologique. Les deux théories admettent que l'eau salée trouvée dans le till et le roc sous l'argile, eau chargée en chlorure et sodium, impropre à la consommation humaine et à l'irrigation, est une eau très ancienne. Elles sont en désaccord quant à savoir si l'eau de pluie, ou de fonte de neige, s'infiltré ou pas dans l'argile pour rejoindre le roc sous-jacent. Elles ont des explications différentes concernant l'eau salée dans l'argile elle-même, en particulier pour la variation de sa salinité en fonction de la profondeur. La méconnaissance des très faibles débits d'eau et d'ions dans les argiles Champlain a des incidences sur les projets d'ouvrages étanches, plusieurs questions restant sans réponse ou ayant deux réponses différentes. Il faut des développements scientifiques spécifiques pour répondre aux questions en suspens. Pour réaliser la recherche proposée, on combinera travaux de terrain et de laboratoire, et des approches théoriques, pour bien définir tous les aspects des problèmes et poser des équations réalistes, qui seront résolues par des méthodes numériques adéquates, ces problèmes étant jugés trop complexes pour être résolus analytiquement. La démarche scientifique proposée est originale parce qu'elle tisse des liens multiples entre les études numériques de migration d'eau, d'ions et d'isotopes, les études physiques des propriétés de l'argile et de leur variabilité, et les analyses chimiques, ce qui n'a que rarement été fait pour des études hydrogéologiques. Cette recherche prendra en compte les nombreuses données des études hydrogéologiques antérieures ainsi que les résultats du suivi des eaux souterraines réalisé depuis plusieurs années par BFI à partir d'un important réseau de puits d'observation existants.

3. TRAVAUX DE FORAGE ET INSTALLATION DE PIÉZOMÈTRES

Les travaux de forage, d'échantillonnage continu d'argile intacte et d'installation de piézomètres ont été complétés entre mi-novembre et mi-décembre. Trois nouveaux piézomètres ont été installés dans le roc qui a été foré par carottage de calibre N sur des longueurs de 6.0 à 7.2 m. Une coupe type des forages et des piézomètres installés dans le roc est fournie en annexe de ce rapport. Comme l'eau utilisée pour forer le roc provenait de l'aqueduc, et que sa qualité ne

correspondait pas à l'eau naturelle présente dans les fissures du roc, nous avons purgé les piézomètres en utilisant la technique de faible débit et de faible rabattement, jusqu'à obtenir des paramètres physico-chimiques stabilisés. Un faible rabattement du niveau d'eau était requis afin d'éviter les modifications physico-chimiques liées à des gradients hydrauliques élevés et de fortes chutes de pression sur de courtes distances avant que l'eau souterraine atteigne la crépine. Le roc étant très peu perméable, de très faibles débits, de quelques dizaines de cm^3 par minute, ont été utilisés et contrôlés à l'aide de pompes péristaltiques. Une purge partielle a été réalisée en plusieurs jours avant Noël. Les purges, préalables à tout échantillonnage d'eau, ont repris en janvier, mais le grand froid a rendu le travail impossible sur le terrain, les tubulures gelant. BFI a gracieusement mis à notre disposition deux abris chauffés dans lesquels la purge et l'échantillonnage ont pu être complétés début février. Les échantillons d'eau collectés dans les trois piézomètres ont été analysés pour les principaux anions et cations. Leur teneur en sels est très élevée, entre 14 et 16 g/L, et cette eau contient surtout des chlorures et du sodium, comme l'eau de mer (dont la salinité est voisine de 30 g/L).

4. AGE DE L'EAU SOUTERRAINE SOUS L'ARGILE

Les analyses de carbone 14 (^{14}C) dans l'eau souterraine ont été effectuées par le Laboratoire Isotrace de l'Université de Toronto, le seul laboratoire à pouvoir réaliser ces analyses au Canada. L'extraction du carbone de l'eau souterraine a été réalisée par le laboratoire de l'Université de Waterloo, qui a également fait l'analyse du carbone 13 avant d'envoyer les échantillons à Isotrace pour l'analyse du carbone 14.

Les résultats des premières analyses du carbone 14 indiquent des âges compris entre 25 000 et 42 000 ans pour l'eau souterraine prélevée dans les trois nouveaux piézomètres au roc, et des âges compris entre 9 000 et 20 000 ans pour l'eau souterraine prélevée dans trois anciens piézomètres installés dans le till directement sous l'argile. Cette datation sera précisée par des analyses ultérieures (qui seront réalisées pour certaines en 2007, et pour d'autres en 2008 et 2009), lorsque tous les forages et tous les piézomètres requis pour l'étude auront été complétés.

Des corrections seront apportées plus tard à ces chiffres quand le projet de recherche aura permis de bien quantifier les deux mécanismes d'apport du ^{14}C dans l'eau souterraine. Le premier mécanisme est l'apport de ^{14}C dissous dans les eaux de pluie et de neige, qui percolent très lentement vers le bas à travers l'argile. Ce premier mécanisme a pour effet de rajeunir l'eau souterraine, l'eau de surface ayant un âge de 0 à 1 an en général. Le second mécanisme est le ^{14}C provenant du carbone organique présent lors de la formation des argiles et du till (il y a environ 10 000 ans) et lors de la formation du roc (beaucoup plus ancien). Les corrections qui seront apportées suite aux analyses ultérieures pourraient modifier les chiffres préliminaires ci-dessus de quelques milliers d'années en plus ou en moins. Cependant, ces premiers résultats de datation confirment bien

l'hypothèse que les eaux salées trouvées dans le roc sont très anciennes, et que les eaux de pluie et de neige provenant de la surface n'ont pas réussi depuis la formation de la couche d'argile (il y a 10 000 ans) ni à dessaler ni à rajeunir l'eau souterraine par dilution et apport de ^{14}C récent.

Par ailleurs, pour récupérer et analyser l'eau souterraine qui circule à très faible vitesse (de l'ordre du centimètre par année) dans la couche d'argile, nous avons complété la mise au point d'un extracteur d'eau interstitielle de l'argile à basse pression, afin de ne pas perturber l'équilibre ionique. Les extractions ont débuté, et elles sont menées en parallèle avec les essais d'identification et de mesure des propriétés mécaniques et hydrauliques de l'argile.

Les analyses chimiques et les analyses de datation des premiers échantillons d'eau extraits de l'argile vont débuter sous peu, et nous vous tiendrons informés des résultats des analyses, qui visent à dater et qualifier l'eau interstitielle qui circule très lentement, et depuis dix mille ans environ, dans la couche d'argile.

5. CONCLUSIONS

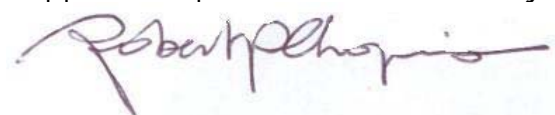
Les premières analyses du carbone 14 dans l'eau souterraine échantillonnée dans le roc et le till sous le dépôt d'argile confirment bien l'hypothèse selon laquelle les eaux très salées du roc et du till sont des eaux très anciennes.

À cause de cette ancienneté, on peut donc confirmer que la salinité est d'origine naturelle, et que sa valeur actuelle découle de processus de désalinisation très lents, étalés sur environ dix mille ans. Les analyses ultérieures prévues au projet de recherche permettront de mieux comprendre, reconstituer et quantifier les processus impliqués.

Par ailleurs, pour que l'eau du roc et du till ait pu conserver une grande partie de sa salinité au cours des derniers millénaires, il a fallu que les apports d'eau souterraine à travers la couche argile soient restés très faibles sur toute sa durée de vie (environ 10 000 ans). Ceci confirme la faible perméabilité de l'argile, qui est une caractéristique requise pour garantir la protection de la nappe d'eau souterraine salée vis-à-vis des activités du site d'enfouissement.

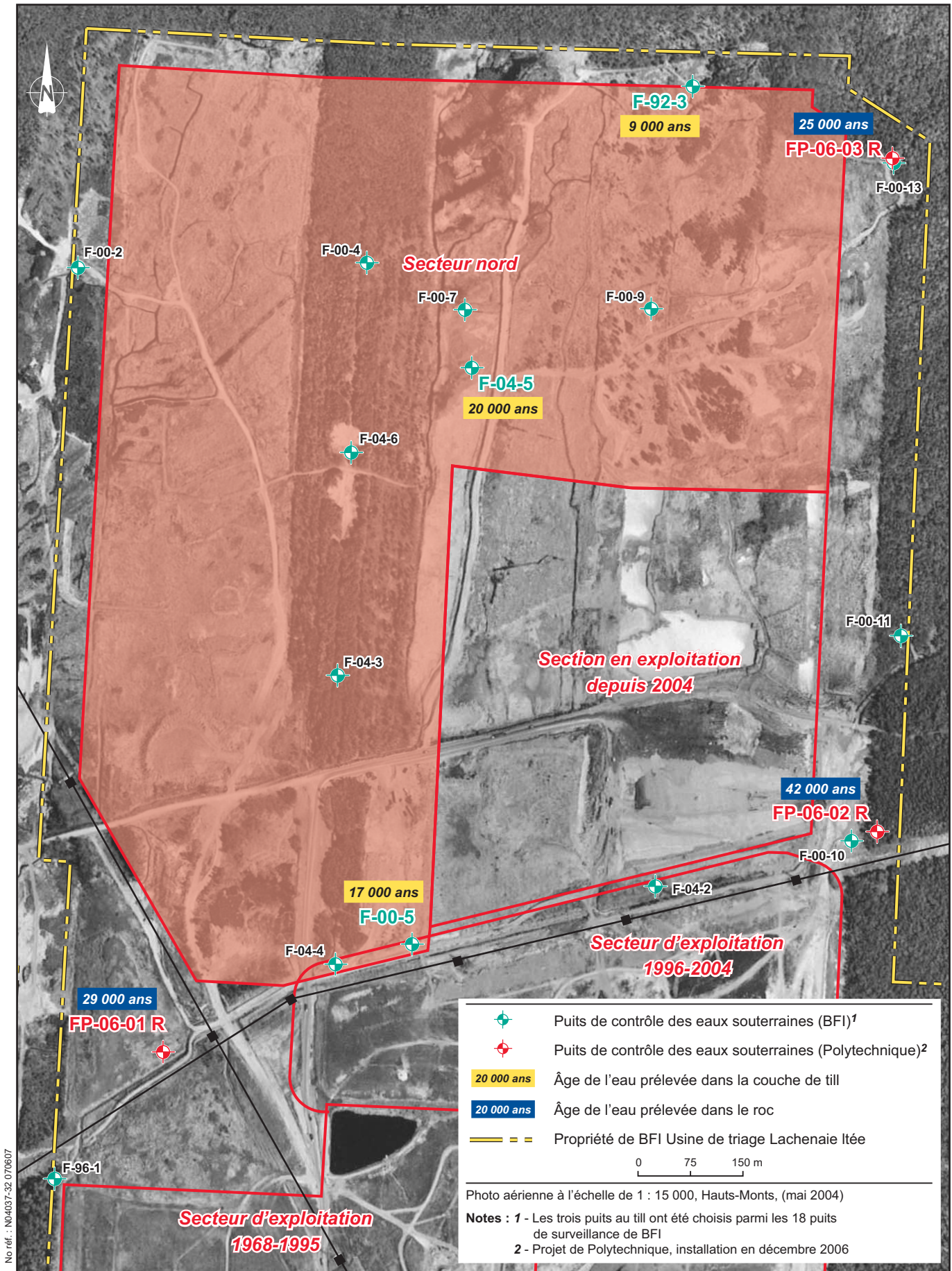
La suite du projet de recherche permettra de comprendre et de déterminer les mécanismes physico-chimiques et hydrogéologiques qui ont conduit à dessaler progressivement les argiles Champlain et de mieux comprendre la situation actuelle et future (sur des temps géologiques) de ce type de dépôt d'argile.

Rapport complété à Montréal le 07 juin 2007.



Robert P. Chapuis, ing., D.Sc.A.
Professeur titulaire

Figure 1 : Localisation des trois puits au roc et de trois puits au till pour la datation par carbone 14 de l'eau souterraine



No réf. : ND4037-32.070607

Figure 2 : Schéma des puits d'observation FP-06-01 à 03-R.

**SCHEMA DES PUIITS D'OBSERVATION
INSTALLÉS DANS LE ROC**